



Vivre à Croix

Journal Municipal d'Information n°2 avril 1982

I.H.F. L'emploi et l'usine sont-ils sauvés à Croix



La population de Croix et Wasquehal suit attentivement depuis de longs mois les péripéties du combat des salariés de l'entreprise croisienne pour le maintien de l'emploi et la garantie de l'avenir dans cette Unité américaine implantée depuis le début du siècle.

En effet, le marasme mondial actuel du Machinisme agricole et les conflits sociaux dans les Unités I.H. d'Amérique l'an dernier ont fait perdre beaucoup d'argent à cette multinationale de Chicago. Dès lors, les directives sont claires pour la firme : il faut « restructurer » et notamment en Europe il faut « éliminer » les produits estimés non rentables. L'articulation française de la restructuration conduira les dirigeants I.H. à envisager la suppression à Croix de productions ainsi que le transfert vers Angers du montage d'une nouvelle génération américaine de moissonneuses-batteuses, appelée à remplacer dans l'avenir la moissonneuse traditionnelle montée actuellement à Croix.

C'est dans ce cadre que s'inscrit en novembre dernier le plan de restructuration industrielle et social de la Direction, prévoyant 823 suppressions d'emplois en France, dont 513 pour la seule unité Croisienne.

Dès lors, il est clair que l'usine locale est condamnée à disparaître à brève échéance malgré quelques déclarations rassurantes, d'autant plus que le Centre expérimental local est privé depuis peu des moyens lui permettant d'assurer l'avenir pour les produits nouveaux.

Qu'allait-il advenir de cet outil local et de ces travailleurs qualifiés ? Il fallait agir vite et renverser la vapeur.

C'est ce qui fut fait et après être intervenus auprès du Ministère de l'Industrie et de la Direction nationale I.H., les salariés unis et déterminés à travers leurs

Municipalités de Croix et de Wasquehal qui ne pouvaient laisser mourir un peu plus le travail dans leur cité, ont présenté un ensemble de propositions le 3 décembre 1981, à travers un dossier solide et cohérent. Dans le même temps, M. Pierre Mauroy bloquait le plan de suppression des 823 emplois et demandait à la multinationale de présenter rapidement un nouveau plan industriel garantissant l'emploi et l'avenir de Croix par la venue de produits nouveaux.

Ce nouveau plan industriel a été déposé le 5 février auprès des services du Premier Ministre et la négociation I.H.-Pouvoirs publics vient de démarrer.

L'un des aspects importants en sera la semaine qui vient l'aspect financier qui reste la pierre d'achoppement pour l'application de ce plan industriel.

Alors, qu'en est-il aujourd'hui 12 février des propositions avancées ?

— La Direction I.H.-France propose dès 1982 le transfert à Croix de son siège social, ainsi que de son Centre Informatique en 1983.

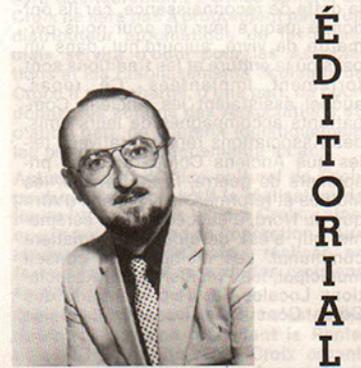
— Également la mise en œuvre de productions nouvelles : une ligne de charrettes est proposée.

— L'Axial-Flow sera montée à Angers mais une majorité des pièces proviendra de Croix.

Hélas, une grave hypothèque pèse toujours sur notre Centre Expérimental dont la logique actuelle de la Direction précipite le regroupement Européen en Allemagne.

— Tout cela garantira-t-il les 1 490 emplois actuels ?

Alors, attendons que se confirment les propositions et souhaitons que le plus tôt possible les Organisations syndicales pourront participer aux négociations Directions-Pouvoirs publics.



É
D
I
T
O
R
I
A
L

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Les échos qui me sont parvenus à la suite de la parution du premier numéro « Vivre à Croix » courant décembre 1981 sont très favorables et encourageants.

Tout d'abord, j'ai le sentiment aujourd'hui que nous ne nous étions pas trompés lorsque nous pensions que la formule qui a sorti le document proposé correspondait très exactement à ce qu'attendaient les Croisiens et leurs Associations, sur ce point que soient remerciés Jean Tourtoy et son équipe de rédaction qui ont fourni un gros travail, ne serait-ce que sur trois points : le dialogue préalable, la préparation et le lancement de ce premier numéro.

Ensuite, je tiens à remercier tous ces témoignages d'amitié et d'encouragement à continuer sur la voie proposée. La communication à Croix s'enrichit aujourd'hui d'un nouvel outil à la disposition de tous les Croisiens et de leurs Associations. Cette possibilité d'exprimer régulièrement un message vers les autres et surtout vers ceux avec qui l'on vit, correspond aujourd'hui à une nécessité impérieuse de dialogue et de communication entre les uns et les autres.

Alors, chers Croisiens, voilà ! le décor est posé.

Après la première parution de « Vivre à Croix » et les réactions positives à son égard, il nous faut maintenant poursuivre, et le plus dur reste à faire : tenir le cap d'un bon journal dans les objectifs annoncés et se voulant trimestriel.

Pour tout cela je sais que vous répondrez à mon appel pour que s'instaurent entre nous des relations de qualité et continues.

Notre Office culturel qui se met progressivement en route sera entre nous l'un des supports importants de la fabrication de notre journal à la fois Municipal, à la fois Associatif.

Louis SEIGNEUR, maire.

Rétrospectives

C'est le mercredi 11 novembre dernier, au cours du **banquet des Anciens Combattants**, organisé à l'occasion du **soixante-troisième anniversaire de l'Armistice de 1918**, que M. le Maire a tenu à rendre hommage aux Combattants de la première guerre mondiale. Se souvenir est un devoir, a déclaré le Premier Magistrat de la commune, envers nos disparus, tant est immense la dette de reconnaissance, car ils ont donné jusqu'à leur vie pour nous permettre de vivre, aujourd'hui, dans un pays où la culture et les traditions sont fortement implantées. Ce repas, auquel assistaient les Anciens Combattants accompagnés de leurs amis, des Associations représentatives : telles que Anciens Combattants et prisonniers de guerre, la Fraternelle, les Mutilés et réformés, les Anciens d'Afrique du Nord, a succédé à une cérémonie qui s'est déroulée au cimetière communal. Les membres du conseil municipal, les Présidents des Associations Locales, les Représentants des Corps Constitués, les enfants et les

Enseignants des écoles s'y sont recueillis face aux Monuments aux Morts « 1914-1918 » et « 1939-1945 ».

Quelques jours plus tard, la Municipalité commémora le **centenaire des lois laïques**. C'est en effet à l'actif de la III^e République que l'on doit mettre le vote des lois laïques. Cet important événement s'il se trouve une matière qu'il ne faut pas négliger, c'est bien la musique.

Ainsi, au cours du banquet de la Sainte-Cécile qui s'est déroulé le dimanche 6 décembre 1981 un hommage fut rendu à **l'ensemble des membres de la Musique Municipale**. Comme l'a déclaré M. le maire, on peut affirmer que la musique est un langage, elle fait vibrer les cœurs et les sens et permet à un être humain d'exprimer tout ce qu'il ressent s'il a quelque sensibilité. Au cours de ce repas, **M. Omer Vandewalle**, ancien Président de la Musique Municipale, fut particulièrement remercié par M. le Maire pour l'œuvre qu'il a accomplie. **M. Edmond Desailly**, le nouveau Président et **M. Jean Fourmeau**,



Monsieur le Maire et Monsieur Hublou lors de l'inauguration.

Un dicton populaire affirme que le hasard fait bien les choses. En effet, la naissance de **petits quadruplés à la Clinique-du-parc** en souligne la véracité puisque Aurélie, Jean-Sébastien, Antoine et Frédéric sont nés le samedi 12 décembre 1981 soit très exactement un siècle après Mme Hildevert. Les parents, M. et Mme Caule, demeurent à Wasquehal.

Ce mois de décembre riche en événements est traditionnellement consacré à diverses cérémonies organisées à l'occasion de la nouvelle année. Ainsi, c'est le mardi 29 décembre que la Municipalité reçut en la salle du foyer du Créchet, les **vœux du personnel communal**; par la voix de **M. Eeckman**,

création du nouvel outil que constitue **l'Office Culturel de Croix**. Celui-ci, régi par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, possède l'originalité d'être dirigé, **paritairement** par la Municipalité d'une part, et, par les Associations Locales et le Monde Scolaire d'autre part. Au nom des représentants des groupements locaux, **M. André Wattel**, président de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix, félicita la Municipalité quant à la création de l'Office Culturel et **souligna la réussite du premier exemplaire du journal trimestriel « Vivre à Croix »**, « véhicule » remarquable pour la diffusion des informations et la propagande des Associations.



La classe d'époque reconstituée.



Monsieur le Maire devant les présidents des associations locales.



Monsieur André Wattel prononçant son allocution.

ment de la vie scolaire se passait en 1881-1882 grâce à l'action du ministre de l'Instruction publique de l'époque : Jules Ferry. Ecole laïque, école obligatoire, école gratuite, tels étaient les objectifs fixés par la nouvelle législation. Pour matérialiser ce centenaire, la Municipalité, avec le concours des établissements scolaires de la ville et notamment celui du collège Boris-Vian, avait organisé **une importante exposition durant le week-end du vendredi 13 au lundi 16 novembre 1981**. Les visiteurs admirèrent ainsi, dans une salle du collège Boris-Vian, la reconstitution d'une classe que connurent nos arrière-grands-parents et nos grands-parents. Y étaient exposés, entr'autres, de vieux pupitres, de vieilles armoires, de nombreux objets et documents que les Croisiennes, les Croisiens ainsi que

directeur de l'École de Musique de Croix, reprendront le flambeau qui, n'en doutons pas, saurons maintenir la tradition et assurer la continuité de l'œuvre entreprise.

Parmi les grandes œuvres, on peut également souligner celle de **Mme Clara Hildevert** qui, après une vie bien remplie, est actuellement pensionnaire de la maison de retraite de Croix. En effet, Mme Clara Hildevert naquit à Lille en 1881. Au cours d'une réception qui fut organisée, en l'établissement de la rue des Ogiers, à l'occasion de son **centième anniversaire**, le samedi 12 décembre 1981, Mme Clara Hildevert reçut des mains de M. le Maire, entouré de nombreuses personnalités, une copie de son acte de naissance. Mme Clara Hildevert est l'aînée d'une famille de seize enfants. C'est le 5 septembre 1908 que fut célébré le mariage de M. et Mme Hildevert. Le couple donna naissance à quatre héritiers.

secrétaire général de la mairie. Lors de son allocution, M. le maire remercia l'ensemble des fonctionnaires communaux pour l'excellent travail accompli durant l'année et annonça, que dès le premier janvier, la durée hebdomadaire de travail passerait de **40 à 38 heures**. Les horaires d'ouverture des services municipaux sont légèrement remaniés : 8 h-12 h 30, 14 h-18 h. Cette manifestation précéda celle au cours de laquelle la Municipalité exprima, dans les salons de l'Hôtel de Ville, ses souhaits aux représentants des Administrations Locales.

Les Présidents des Associations Locales furent, quant à eux, accueillis le jeudi 14 janvier dernier en la salle des fêtes de la rue Jean-Jaurès. Après avoir, à cette occasion, exprimé son sentiment de satisfaction, quant au développement croissant de la vie associative croisienne, M. le Maire, au cours de son allocution souligna la



Les enfants du collège interprétant la Marseillaise lors de l'inauguration.

divers organismes avaient bien voulu prêter. Chacun eut également l'occasion de voir cette classe « rétro » sur le petit écran puisque une équipe de caméraman de la station régionale de télévision de Lille vint la filmer et interviewer des élèves du collège en costume d'époque.



Panneaux directionnels récemment implantés.

Dans le courant du mois de janvier, les Croisiennes et les Croisiens ont pu remarquer que Croix, à l'instar de ses voisins, affirmait sa volonté d'accueil car de nombreux **panneaux directionnels** ont été implantés. Ainsi, les automobilistes qui viendront visiter notre ville pourront se diriger plus facilement à travers les différents quartiers. Il faut souligner ici l'effort de la Communauté Urbaine de Lille qui, à l'initiative de la Municipalité, a permis la réalisation de

Cabines téléphoniques

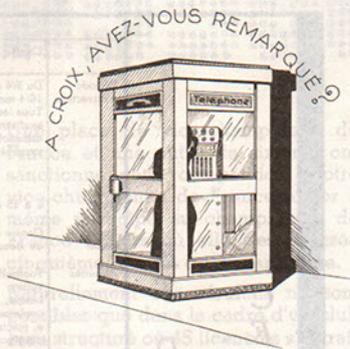
Depuis quelques années, l'usage du téléphone s'est généralisé chez les particuliers. Qui n'a pas le téléphone chez soi ? C'est tellement utile. Combien de déplacements n'évite-t-on pas ? Les personnes âgées ne se sentent-elles pas moins isolées ?

En voyage, en vacances, ou simplement sur le chemin du travail, nous éprouvons encore le besoin de téléphoner, pour donner de nos nouvelles ou prévenir d'un retard par exemple. C'est à ce moment que nous sommes contents de trouver une cabine publique à proximité du lieu où nous nous trouvons.

A Croix, sont ainsi déjà installées une soixantaine de cabines. Les premières l'ont été sur demande de la Municipalité et un gros effort vient d'être réalisé ces trois dernières années par les PTT pour doter systématiquement les villes d'une quantité de cabines proportionnelle à leur importance ; les emplacements étant choisis d'un commun accord entre les deux administrations.

Les PTT installent maintenant un type unique de matériel : les cabines type « PARIS » équipées d'appareils dits « Interurbains » qui permettent de téléphoner partout aussi bien en ville, que dans d'autres départements ou même à l'étranger.

Les anciennes cabines triangulaires, souvent dotées d'appareils urbains,



sont remplacées par le nouveau matériel. Il existe des cabines spéciales pour handicapés dont les dimensions et l'accès ont été calculés pour un fauteuil roulant. Nous en trouverons à Croix sur nos deux places publiques (Liberté et Martyrs-de-la-Résistance). Sur la Grand-Place sera, par ailleurs, installée une cabine triple.

Les cabines ne fonctionnent pas toujours... L'Administration des PTT en est consciente et s'efforce de mettre au point un matériel plus sûr et plus à l'abri du vandalisme.

Quant à ce vandalisme... Détruire un appareil doit être considéré comme un acte criminel. Certaines personnes en difficulté soit malades, soit accidentées peuvent parfois rester sans secours à cause de cela. Il est utile de l'apprendre aux enfants. Les cabines sont notre bien à tous et nous avons le devoir de faire ce qui est en notre pouvoir pour les protéger.



Salle de réunion de la rue Jules-Guesde en construction, elle pourra accueillir une quarantaine de personnes.



H.G. Inglebert, secrétaire administratif de l'Office culturel de Croix.

L'Office culturel de Croix

C'est en juin 1981 que la Municipalité décida de créer, avec le concours des Associations et des Ecoles de Croix un nouvel organisme qui se dénommerait « Office culturel de Croix ». Celui-ci, constitué sous la forme d'une association à un but non lucratif, est régi par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901. Son siège est situé au 187, rue Jean-Jaurès à Croix, c'est-à-dire en l'Hôtel de Ville. Néanmoins, les locaux d'exploitation se trouvent, pour la partie administrative, au 68, rue Jules-Guesde (ancien établissement textile P.V.R.). Pour la partie technique, et notamment le département audio-visuel, au 93, rue Jean-Jaurès, dans le parc de la Maison pour Tous.

Depuis le début du mois de janvier 1982, l'immeuble administratif est devenu opérationnel. Celui de la rue Jean-Jaurès

sera ultérieurement. L'Office culturel de Croix ne sera pas à proprement parler un distributeur automatique de festivités, mais servira d'outil pour les Associations et les Etablissements Scolaires de Croix. Il sera chargé, d'une part, de coordonner les actions des Associations et, d'autre part, de soutenir logistiquement les projets des groupements locaux.

Actuellement, l'Office culturel de Croix peut mettre à son actif la réalisation du journal trimestriel « Vivre à Croix » ainsi que la mise sur pied de l'opération « Aux rendez-vous du Sébasto » réalisée en faveur des croisiennes et des croisiens en retraite.

Dans un proche avenir, c'est-à-dire durant la semaine précédant la Pentecôte, l'Office culturel de Croix organisera, avec le concours des Associations et des Ecoles une série de manifestations populaires. Parmi celles-ci, on comptera des inaugurations, des jeux de rue, des spectacles de salle, des opérations « Portes ouvertes ».

Au cas où vous souhaiteriez obtenir des renseignements il vous suffira de composer le numéro de téléphone suivant : 72.57.16 et cela, de 8 h à 10 h et de 16 h à 18 h sauf le mercredi et le samedi après-midi. M. Inglebert, secrétaire administratif de l'Office, se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Flash sur les anciens



Monsieur le Maire lors de sa visite dans le bus le vendredi 15 janvier 1982.

Durant ce dernier trimestre, de nombreuses manifestations se sont déroulées à l'intention des Aînés de la Ville. En premier lieu, il faut rappeler les différentes sorties, à raison d'une par mois, au Théâtre Sébastopol de Lille. Ainsi, le vendredi 20 novembre, c'est Jack Lantier

qui a retenu toute l'attention des « Sébastopoliens ». Annie Cordy, quant à elle, a fasciné le public le vendredi 11 décembre.

L'année 1982, commença par une prestation assurée le vendredi 15 janvier par la chanteuse fantaisiste Josette Joubert, moins connue que la précédente, mais qui, néanmoins, a obtenu un très franc succès.

Le samedi 30 janvier, c'est la troupe « Chalala », composée uniquement d'élèves du collège Boris-Vian, qui présenta un spectacle de variétés à la Maison pour Tous. A cette occasion nos aînés eurent la joie de fredonner les chansons des années folles, d'apprécier l'interprétation d'une scène de Knock, la célèbre pièce de Jules Romain, et celle de « Jim Brown » œuvre théâtrale écrite par

M. Courtecuisse et mise en scène par M. Deboudt, deux professeurs du collège Boris-Vian. De telles initiatives doivent être absolument encouragées. C'est « Melodie-Parade » qui clôtura cette série de manifestations.

C'est devant une salle comble que Janine Marly, Jean Clement, Ida Mirey, Minouche Marais, Jean Jarret et toutes les Girls se sont produits, rue Jean-Jaurès le samedi 13 février. Les spectateurs purent admirer des dizaines de costumes aux couleurs chatoyantes ainsi que de nombreux décors lumineux. La mise en scène rappelait les grandes heures du music-hall. Après deux heures trente de rêve offertes par la Municipalité les amateurs d'opérette, du Caf Conc, du Moulin rouge quittèrent les lieux avec une immense gaieté dans le cœur.



Les sébastopoliens de Croix après la prestation de Josette Joubert.



Pensez aux vacances

Les vacances approchent, elles se préparent.

Savez-vous que la Fédération de Tourisme Social « Loisirs-Vacances-Tourisme » avec ses 160 Centres (Maisons Familiales, Villages, Gîtes, Camping, Roulottes), répartis sur toute la France, accueille les familles, les jeunes, les retraités, les handicapés, en tenant compte des ressources de chacun.

Renseignez-vous. Documentez-vous à l'Union Régionale Nord, LOISIRS-VACANCES-TOURISME, 1 bis, rue A.-Delpierre à 59700 Marcq-en-Barœul. Tél. 51.28.43 tous les après-midis sauf le samedi.

LA PLUME DU LECTEUR

Dans notre prochaine parution, nous essayerons de mettre en place une rubrique intitulée « La plume du lecteur » où pourront s'inscrire aussi bien les associations locales structurées que les particuliers en tant que citoyens de la commune, et ceci, dans l'esprit du « dialogue entre les croisiens ».

Pour être publiés les articles devront faire abstraction de tout caractère politique ou confessionnel.

Il n'est pas interdit de composer des poèmes ou des grilles de mots croisés, dessins humoristiques, etc.

A nos plumes !



Délibérations/décisions du Conseil municipal

L'Alcazar

L'Alcazar qui est le dernier cinéma public à Croix, cessera son activité dans le courant de cette année probablement avant les congés d'été.

Son acquisition permettra à la ville de se doter d'un équipement cinématographique complet et d'une salle de 450 fauteuils. Cet ensemble s'insèrera dans la mise en place du schéma culturel de la commune. Pourraient se développer à terme, des activités du type congrès, assemblées générales, cinémathèque, théâtre, etc.

Police municipale

L'évolution d'une vie moderne et les conséquences sociologiques qui en découlent, les difficultés sociales de l'heure, particulièrement dans le domaine de l'emploi, l'inadaptation de plus en plus évidente des moyens mis en place pour la sécurité publique, la difficulté pour le Maire de voir s'exécuter correctement les arrêtés publics - ont amené les Élus à conduire une réflexion sur la mise en service d'une Police Municipale à Croix.

Sa création qui vient d'être décidée le 29 octobre 1981, permettra entre autre aux familles croisiennes de bénéficier de services de sécurité publique comme la sortie des écoles, le gardiennage des espaces verts, mais aussi d'équipements, du cimetière, une bonne application de la propreté publique et de la réglementation des marchés en outre.

La mise en service sur le terrain de cette Police Municipale devrait intervenir courant mai 1982.

L'une des missions de nos Agents communaux sera l'instauration d'une prévention, d'un dialogue avec l'Habitant et d'être par ce biais un élément de coordination avec le Maire.

L'effort certes important au niveau financier sera sur ce problème largement compensé par les nouveaux services rendus qui amèneront le mieux-être dans la Cité.

Point d'arrêt SNCF à « L'allumette »

La SNCF avait reçu depuis quelques années diverses demandes pour création de points d'arrêt supplémentaires le long de la ligne importante LILLE-TOURCOING.

C'est à la suite d'une action conjuguée, menée par la Municipalité de Croix et la C.S.C.V., que la SNCF se décida à fixer le point d'arrêt au lieu-dit « la passerelle de l'Allumette ». L'étude montre en effet que 300 foyers seraient intéressés pour quelques 3 000 habitations réparties dans un rayon d'un kilomètre autour de

ce point d'arrêt et touchant quatre communes, pour une estimation globale de 765 000 F. La ville de Croix a obtenu des subventionnements d'état et régionaux pour 80 % de l'opération. Le solde étant partagé entre les Villes de Wasquehal, Roubaix et Croix.

L'inauguration de cette mini-gare aura lieu le 22 mai 1982 et à cette occasion la première locomotive électrique s'y arrêtera et sera baptisée aux armoiries de la Ville de Croix. Il y aura également exposition en gare de Croix/Wasquehal d'un matériel ferroviaire complet et nous invitons le public nombreux à y participer.

Nul doute que les Croisiens apprécieront ce nouveau service rendu qui dans une toute première phase verra des trains omnibus, six à huit par sens, s'arrêter à « L'Allumette » dans les horaires les plus intéressants.

Autres délibérations en bref

— Déclarations sur les événements de **POLOGNE** et la solidarité du Conseil municipal envers les travailleurs polonais et la libre expression syndicale.

— **Colonies de Vacances - Centres Aérés** (voir article spécifique dans ce journal).

— **Circulation publique.** Au cours d'une réunion spéciale, le Conseil Municipal a étudié les différentes propositions relatives au problème difficile de la rue Louis-Seigneur.

Il a décidé unanimement de confirmer ses choix antérieurs par le maintien en sens unique de cette rue et souhaite d'autre part son expansion à la rue Raspail. Ces décisions ont comme souci principal une sécurité accrue dans le secteur de la Mackellerie et permettront un meilleur écoulement de la circulation publique en éliminant quelques points critiques.

A ajouter que la « pénétrante » en provenance de Wasquehal et qui arrive aux limites des rues Raspail et Wastyn s'inscrira dans un proche avenir d'une façon cohérente dans le schéma de circulation.

Un point d'ombre toutefois, il aurait été souhaitable, comme initialement envisagé, que la rue Wastyn sur Wasquehal soit mise à sens unique dans le même temps que la rue Raspail.

— Le conseil municipal du 26 février 1982 a, quant à lui, statué sur deux grands projets d'investissement :

- 1) La rénovation et l'agrandissement de la salle des sports rue Eugène-Guillaume ;
- 2) La construction d'un nouveau bâtiment d'accueil au centre aéré de Beaumont remplaçant les installations actuelles et vétustes.

CROIX d'hier



Croix, rue de la Gare et le kiosque.

En ce temps-là, le kiosque de Croix se trouvait dans le square de la propriété du manufacturier Isaac Holden-Crothers. Celle-ci était située à la droite de l'actuelle rue Holden à proximité de l'avenue Le-Nôtre. Par lettre en date du 12 avril 1898, Isaac Holden fit don de ce magnifique kiosque à la ville de Croix. Le Conseil municipal de l'époque présidé par son maire M. Desbarbieux, au cours de sa séance du 30 mai 1898 accepta ce legs et décida de faire transférer le kiosque sur la place de Croix. L'inauguration eut lieu le 9 octobre 1898. L'ensemble architectural octogonal de douze mètres de diamètre avec son soubassement de maçonnerie de pierres et de briques muni de colonnades en fonte et d'un dôme métallique orna ainsi la place de la République pendant quelque trentecinq années. En effet, pour permettre l'extension de la place du marché et assurer le bon déroulement des auditions musicales contrariées par le tumulte de la circulation, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 29 octobre 1933, prit la décision de déplacer à nou-

et

CENTRES DE VACANCES LOISIRS 1982

Période d'ouverture	Printemps			Été	
	Centre Aéré	Garderies	Centre Aéré	Camps Pré-adolescents	Garderies
Du 5/4 au 16/4 inclus. Tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés.	Du 5/4 au 16/4 inclus. Tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés.	Du 5/7 au 27/8 inclus. Tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés.	Du 17 au 24/7, 2 ^e session : du 24 au 31/7, 3 ^e session : du 14 au 21/8, 4 ^e session : du 21 au 28/8. 12 à 15 ans.	Du 5/7 au 27/8 inclus. Tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés.	Du 5/7 au 27/8 inclus. Tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés.
6 à 15 ans.	2 à 6 ans.	6 à 15 ans.	6 à 15 ans.	2 à 6 ans.	2 à 6 ans.
Centre aéré de Beaumont.	Écoles Maternelles.	Centre aéré de Beaumont.	Centre départemental du Val-Joly.	Maternelles.	Maternelles.
Football, volley, basket, cyclotourisme, piscine, ping-pong, travaux manuels, danse, théâtre, cinéma, jeux de société, grands jeux, etc.	Jeux de cour et d'intérieur, peinture, découpage, danse, travaux manuels, etc.	Football, volley, basket, cyclotourisme, piscine, ping-pong, travaux manuels, théâtre, cinéma, jeux de société, grands jeux, excursions, etc.	Camping, voile, découverte de l'Avensnois et de la Thiérache.	Jeux de cour et d'intérieur, peinture, découpage, danse, travaux manuels, excursions, etc.	Jeux de cour et d'intérieur, peinture, découpage, danse, travaux manuels, excursions, etc.
9 à 17 h.	9 à 16 h 45.	9 à 17 h.	Sera précisée à l'inscription.	9 à 16 h 45.	9 à 16 h 45.
M.J.C. : 9 h - 17 h, angle rues Raspail et L. Seigneur : 9 h - 17 h, école Raspail : 9 h 10 - 16 h 55, place de la Liberté : 9 h - 17 h.	École maternelle choisie.	M.J.C. : 9 h - 17 h, angle rues Raspail et L. Seigneur : 9 h - 17 h, école Raspail : 9 h 10 - 16 h 55, place de la Liberté : 9 h - 17 h.		École maternelle choisie.	École maternelle choisie.
Être domicilié à Croix ou fréquenter une école de Croix.	Être domicilié à Croix ou fréquenter une école de Croix.	Être domicilié à Croix ou fréquenter une école de Croix.	Fréquenter le centre aéré, être apte médicalement (joindre certificat), être titulaire du brevet nautique 50 m.	Être domicilié à Croix ou fréquenter une école de Croix.	Être domicilié à Croix ou fréquenter une école de Croix.
Croisiens : 6,60 F par jour, extérieurs : 8,80 F par jour, trajet du car : 2,00 F par jour.	Croisiens : 5,50 F par jour, extérieurs : 6,60 F par jour.	Croisiens : 6,60 F par jour, extérieurs : 8,80 F par jour, trajet du car : 2,00 F, excursions : 4,00 F par jour.	200 F la session.	Croisiens : 5,50 F par jour, extérieurs : 6,60 F par jour, excursions : 4,00 F par jour.	Croisiens : 5,50 F par jour, extérieurs : 6,60 F par jour, excursions : 4,00 F par jour.
Du 8 au 23 mars, imprimés à retirer et à remettre à l'école (ou mairie).	Du 8 au 23 mars, imprimés à retirer et à remettre à l'école (ou mairie).	Du 7 au 22 juin, imprimés à retirer et à remettre à l'école (ou mairie).	Lors de l'admission au centre aéré.	Du 7 au 22 juin, imprimés à retirer et à remettre à l'école (ou mairie).	Du 7 au 22 juin, imprimés à retirer et à remettre à l'école (ou mairie).
S'adresser mairie de Croix, bureau des écoles, 1 ^{er} étage, guichet 3 ou tél : 70.87.94 poste 404.	S'adresser mairie de Croix, bureau des écoles, 1 ^{er} étage, guichet 3 ou tél : 70.87.94 poste 404.	S'adresser mairie de Croix, bureau des écoles, 1 ^{er} étage, guichet 3 ou tél : 70.87.94 poste 404.	Directeur du centre aéré ou mairie.	S'adresser mairie de Croix, bureau des écoles, 1 ^{er} étage, guichet 3 ou tél : 70.87.94 poste 404.	S'adresser mairie de Croix, bureau des écoles, 1 ^{er} étage, guichet 3 ou tél : 70.87.94 poste 404.

COLONIES DE SÉJOUR 1982

Implantation	Dates		Prix	Nombre de places	Âge	Type
Treignac (Corrèze)	18-7 au 8-8	8-8 au 28-8	1 500 F	2 ^e et 3 ^e séjour : 50	6 à 12 ans	Colonie
Dax (Landes)	20-6 au 20-7	20-7 au 10-8	1 500 F	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e séjour : 15	11 à 13 ans	Semi-itinérant
	29-6 au 20-7	20-7 au 10-8	1 500 F	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e séjour : 50	6 à 10 ans	Colonie
Eugat (Corrèze)	30-6 au 21-7	21-7 au 11-8	1 500 F	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e séjour : 15	6 à 10 ans	Colonie
	30-6 au 21-7	21-7 au 11-8	1 500 F	1 ^{er} et 2 ^e séjour : 15	11 à 13 ans	Semi-itinérant
	30-6 au 21-7	21-7 au 11-8	1 500 F	3 ^e séjour : 60	15 à 17 ans	
Astonne (Dordogne)	1-7 au 22-7	22-7 au 12-8	1 500 F	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e séjour : 40	15 à 17 ans	Camp Franco-Allemand
	1-7 au 22-7	22-7 au 12-8	1 500 F	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e séjour : 20	12 à 14 ans	Caravane cycliste en Périgord à Queyry
Saint-Jacques (Haute-Seine)	2-7 au 22-7	22-7 au 11-8	1 500 F	1 ^{er} et 2 ^e séjour : 30	7 à 14 ans	Colonie
	2-7 au 22-7	22-7 au 11-8	1 500 F	3 ^e séjour : 40		
Saint-Maurice sur Moselle (Vosges)	2-7 au 22-7	22-7 au 11-8	1 500 F	1 ^{er} séjour : 40	6 à 15 ans	Colonie
	2-7 au 22-7	22-7 au 11-8	1 500 F	2 ^e séjour : 30		
	2-7 au 22-7	22-7 au 11-8	1 500 F	3 ^e séjour :		
Saint-Georges d'Oléron (Deux-Sèvres) (Charente Maritime)	28-6 au 20-7	20-7 au 12-8	1 500 F	1 ^{er} séjour : 100	6 à 14 ans	Colonie
	28-6 au 20-7	20-7 au 12-8	1 500 F	2 ^e séjour : 50		

d'aujourd'hui





Cercle des Patineurs de la Métropole

Siège social :
Patinatoire du Parc
Avenue du Gal-de-Gaulle
59170 CROIX
Tél. (20) 70.68.42-70.74.23

Le CPM a été créé en 1966, la même année où a été construite la patinoire de Croix. Cette dernière permet la pratique du sport de loisir en recevant en séances publiques les nombreux patineurs de la métropole nord : Elle permet le patinage scolaire, puisque elle reçoit chaque année plus de 50 000 élèves dont une bonne partie vient de nos écoles croisiennes, elle permet enfin le patinage de compétition, et c'est surtout ce qui nous intéresse dans cette information.

Deux disciplines sont pratiquées au CPM : le patinage artistique et le hockey sur glace.

1° le patinage artistique : la section fonctionne depuis seize ans, elle est animée par deux professeurs de qualité, et ses résultats ont été assez spectaculaires, sans parler des titres régionaux trop nombreux pour être énumérés.

Rappelons que le CPM a eu deux titres de champions de France, et que cette année par exemple, trois jeunes filles du CPM étaient sélectionnées pour le championnat de France juniors sur vingt pour toute la France. C'est-à-dire plus de 10% des concurrents alors qu'il y a deux cents clubs en France.

Une place de vice-championne de France et une autre de sixième ont sanctionné cette compétition. Notre vice-championne de France junior a même participé au championnat de France seniors où elle s'est classée cinquième, ce qui est remarquable.

Naturellement ces résultats ne sont possibles que dans le cadre d'un club bien structuré où 45 licenciés s'entraînent régulièrement plusieurs fois par semaine.

Outre les activités du club, un cours collectif fonctionne tous les samedis de 13 h 30 à 14 h 30, dans des conditions particulièrement intéressantes, pour que ce sport soit accessible à tous contrairement à l'idée que l'on veut bien s'en faire.

Enfin, une école de patinage s'est ouverte depuis deux ans, elle fonctionne tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30. En fait pour une somme de 50 F par enfant, c'est-à-dire le montant de la licence - assurance, les enfants peuvent s'initier au patinage et former la future ossature du club.

2° le hockey sur glace. Le CPM bien que club du plat pays a un passé particulièrement glorieux : 3 fois champion de France de deuxième série ; 2 fois finaliste de la Coupe de France.

Il a disputé pendant quatre ans le championnat national au plus haut niveau avec Chamonix, Saint-Gervais, Gap, etc.

A cette époque l'équipe était intégralement composée de joueurs formés au club, et si le CPM a dû renoncer à figurer dans le lot des meilleurs, c'est uniquement faute de moyens financiers, et c'est bien dommage pour lui-

même et pour la Ville de Croix qu'il a toujours brillamment représentée dans toutes les patinoires de France.

Les juniors ont eux aussi très souvent brillé, puisqu'ils ont disputé quatre années consécutives la poule finale du championnat de France, étant deux fois vice-champions de France.

Quant aux équipes de jeunes, on ne compte plus les titres de champions de ligue qu'ils ont obtenus, et cette année encore les poussins et les benjamins, champions de la Ligue du Nord, disputeront les finales nationales.

Les licenciés suivent de nombreux entraînements par semaine, et là aussi, nous avons créé une école de hockey qui, dans les mêmes conditions pécuniaires, 50 F par an, et l'équipement leur étant fourni, voit chaque mercredi de 12 h 30 à 13 h 30 quarante gamins de moins de 10 ans faire leur apprentissage.

Le CPM est maintenant fait de près de deux cents licenciés, il porte haut et ferme les couleurs croisiennes. Dans ses deux branches d'activité il est ouvert à tous, et chacun sait qu'il termine en général sa saison par un gala de patinage artistique exceptionnel où les champions du monde comme Alain Calmat, John Curry, et Robyn Cousins ont déjà participé.

Cette année le gala se déroulera le 24 avril, et le CPM compte présenter entre autre Norbert SCKRAMM, champion d'Europe, et Jean-Christophe SIMOND.

Ce gala est donné, bien entendu au profit du club et permet le financement des écoles du club, aussi nous espérons que les Croisiens nombreux viendront y assister.

Centre de Loisirs pour Handicapés

Grâce à l'autorisation de la Municipalité, la création d'un centre de loisirs pour handicapés a pu se réaliser à Croix. Les frais de fonctionnement étant pris en charge par l'Association des Papillons blancs.

Depuis 1968, dans le magnifique parc de Beaumont (rue Winston-Churchill) 35 filles et garçons se retrouvent chaque samedi de 14 h à 18 h, l'animation est assurée par quelques parents et jeunes qui consacrent une partie de leurs loisirs au bénéfice de leurs amis handicapés.



Promenade dans le parc à Beaumont.

C'est dans ce cadre de verdure et de calme que les promenades et jeux de plein air ont lieu.

Une salle permet des activités : ping-pong, puzzles, etc. sans oublier la musique et la danse tant appréciées.

Le centre est ouvert à tous et c'est avec plaisir que nous reçus les nouveaux.

Dans le même local des parents d'enfants handicapés se rencontrent chaque mardi de 14 h 30 à 17 h 30.

Nous profitons pour signaler que l'association des Papillons blancs a en charge dans ses établissements 33 filles et garçons de notre commune, et que le foyer d'hébergement situé rue du professeur-Langevin reçoit 22 pensionnaires.

La Journée nationale de la Gymnastique à « la Patriote »

Siège social : rue E.-Guillaume.

Une journée « portes ouvertes » sur ce qui fut autrefois un sport de base et qui est maintenant un sport de haute spécialisation.

Comme cela avait été annoncé dans le premier numéro de Vivre à Croix, la Patriote a organisé dans sa salle de la rue E.-Guillaume, le samedi 12 décembre 1981, la **JOURNÉE NATIONALE DE LA GYMNASTIQUE**. Cette manifestation fut une réussite complète.

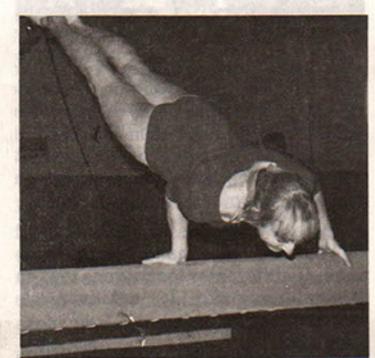
Au cours de la matinée, les élèves de cinq classes des cours élémentaires 2°



année des écoles primaires de Croix prirent contact avec les différents agrès au cours d'un parcours gymnique adapté au niveau de ces jeunes enfants.

Au cours de l'après-midi, sous l'oeil intéressé de très nombreux parents et amis des gymnastes qui emplissaient les rares espaces libres de la salle, les différentes équipes de la Patriote se sont produites dans des séances d'entraînement et dans des démonstrations de très bonne qualité, que ce soit aux différents agrès : barres parallèles ou asymétriques, barre fixe, poutre, cheval, ou au sol.

M. Marissal, présidente et petite nièce de Gustave Sandras, qui fut **Champion du monde de gymnastique** en 1900, eut ainsi l'occasion de rassurer



M. le Maire et M. Decuyper, maire-adjoint aux sports, quant à la bonne santé de la société qui tient à se maintenir dans le sillage de ses illustres aînés tant par la jeunesse et le dynamisme de ses membres que par la compétence de ses moniteurs et de ses monitrices dirigés par André Béhaugle, moniteur-chef.

année des écoles primaires de Croix prirent contact avec les différents agrès au cours d'un parcours gymnique adapté au niveau de ces jeunes enfants.



Les premiers résultats

RENCONTRE AMICALE DE L'UNION TOURQUENNOISE

Les équipes féminines de la Patriote se classent : — 4° en benjamines, Céline Billiet prenant la première place individuelle

— 1° en minimes, Christelle Bustraen se classant seconde au classement individuel

— 3° aux épreuves toutes catégories.

CHAMPIONNATS D'ARRONDISSEMENT A HALLUIN les 23 et 24 janvier

— Équipe Benjamines : 9° sur 19

— Équipe Minimes : 3° sur 19

— Équipe toutes catégories : 4° sur 19.

Toutes ces équipes sont qualifiées pour les championnats départementaux.

« Vivre à Croix »

Journal d'information municipale

n°2
AVRIL 1982

Rédaction :
Jean Tourtoy

Imprimerie OSAP
209, rue d'Arras
Lille
Tél. 52.01.09



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E.)

Les zones prioritaires

C'est une circulaire du 1^{er} juillet 1981 signée d'Alain Savary qui crée les zones prioritaires, précisant ainsi les premières mesures d'application de la politique de lutte contre les inégalités sociales annoncée par le gouvernement.

Le but est de tenter de rompre le cycle infernal : milieu défavorisé, échec scolaire, difficulté d'insertion professionnelle et sociale. Si on ne peut agir sur la situation économique de la famille, la qualité de l'habitat, le chômage, l'utilisation des équipements collectifs, on peut agir sur la structure scolaire qui a certainement un rôle à jouer pour rompre ce cercle vicieux. **Mais l'école ne peut agir seule et ne peut résoudre tous les problèmes.**

Le projet des zones prioritaires préconise entr'autres la constitution d'équipes pluri-disciplinaires intégrant les principaux intéressés, dont au premier chef les représentants des parents, cela paraît indispensable si l'on veut véritablement mobiliser toutes les énergies et tous les moyens disponibles, réaliser un projet éducatif combatif, organiser l'indispensable coordination entre les actions diversifiées engagées sur les terrains du

social, du scolaire, du culturel, du professionnel... Si l'on veut bénéficier de l'aide et de l'appui de tous ceux qui peuvent agir avec **efficacité dans et sur le milieu.**

Ainsi conçues et prises en charge par toute la collectivité pour les plus défavorisés, les actions menées dans le cadre de la zone prioritaire, marquée du sceau de la **solidarité active**, devraient autoriser les jeunes, en particulier, à reprendre espoir, permettre une remise en cause d'habitudes, d'attitudes et structures trop longtemps figées, changer le visage de l'école mais aussi celui du paysage social tout entier.

R.L.R. : 550-2
Note de service n° 81-379 du 7 octobre 1981
(Éducation nationale : Programmation et coordination) Texte adressé aux lecteurs.

Collaboration entre les parents d'élèves et les enseignants.

Il m'apparaît particulièrement important, au moment où commence l'année scolaire, d'appeler votre attention sur la nécessité, pour le bon fonctionnement de l'institution scolaire, d'un renforcement de la participation des parents à la vie de l'école.

Il faut en effet que les parents d'élèves soient mieux éclairés sur la vie de l'établissement que fréquente leur enfant ainsi que sur les objectifs pédagogiques et les méthodes d'enseignement mis en œuvre.

CETTE PARTICIPATION ACCRUE à la vie de l'école implique notamment une amélioration de la relation entre enseignants et parents d'élèves.

Je crois nécessaire à cet effet, dans le cadre d'une compréhension réciproque des tâches et des responsabilités de cha-

Un espoir est né, un mouvement de vraie solidarité s'engage, une mobilisation réelle sur des objectifs précis est rendue possible pour lutter, contre d'inadmissibles inégalités. Nous n'avons pas à hésiter, notre engagement nous conduit à être présents et actifs dans l'action au niveau des zones prioritaires qui doivent être considérées par nous comme autant de leviers pour des changements qualitatifs significatifs, comme autant de moyens de militer et d'agir contre l'injustice et la ségrégation sociales.

Parents d'élèves, dès aujourd'hui, si nous le voulons, prenons toute notre place dans cette lutte, le texte de loi ci-dessous nous invite à prendre dès

un, que s'instaure un véritable dialogue entre les personnels enseignants et les usagers du service public de l'Éducation Nationale que sont les parents d'élèves.

A cette fin, les directeurs d'école et les chefs d'établissement s'attacheront à organiser des rencontres entre les enseignants et les parents qui le souhaitent, selon les modalités qui leur paraîtront le mieux adaptées aux réalités propres à chaque situation.

Au cours de ces réunions qui pourraient avoir lieu par exemple le samedi, l'information des parents porterait notamment sur les conditions de la vie scolaire dans ses aspects pratiques (transports scolaires, horaires, accueil, activités post et péri-scolaires) mais aussi dans ses aspects pédagogiques. Les parents doivent, en effet, s'ils expriment le **vou**, être éclairés sur les objectifs pédagogiques poursuivis et les méthodes employées pour les atteindre comme ils doivent pouvoir en discuter librement avec les enseignants.

Pour le ministre et par délégation
Le Directeur du Cabinet,
J.-P. COSTA.

à présent contact avec les enseignants. Cela peut être un début...

Certains responsables de la ville, à l'échelon municipal, social et scolaire, dont les comités de parents d'élèves, se sont déjà réunis pour étudier les possibilités d'action dans le cadre de cette lutte contre les inégalités.

Une enquête réalisée par les jeunes pour les jeunes sera distribuée par l'intermédiaire des écoles et des associations.

Si dès à présent des parents souhaitent participer à cette action ou nous faire parvenir leurs suggestions, elles seraient les bienvenues.

Vie scolaire

Orientation

Que vous ayez des enfants en maternelle, en élémentaire, au collège ou dans un lycée, vous êtes ou vous serez confrontés à des problèmes de changement d'école, d'orientation ou choix d'options. Nos comités de parents d'élèves sont à votre entière disposition pour vous aider, vous informer des possibilités qui vous sont offertes et de vos droits. N'hésitez pas à les contacter.

C.P.E. Klebert-Pasteur : 44, rue J.-B.-Delescluse à Croix.

C.P.E. Jean-Zay : 16, rue Blanche à Croix.

C.P.E. Boris-Vian : 1, rue Martin-du-Gard à Croix.

Rencontre

Les conseils de parents d'élèves de Croix vous ont proposé le samedi 15 mars 1982 à 15 h, dans l'école primaire Jean-Zay, rue H.-Barbusse :

**Une conférence-débat sur le thème
l'enfant nerveux
l'enfant et le travail**

Conférence animée par M. pédiatre (école des parents).

— travaux manuels : macramé, fabrication de masques ou de déguisements, collages, fabrication de grosses têtes, exécution d'objets à partir de pinces à linge, tableaux en fil et bien d'autres-chooses... la liste est loin d'être complète !

Activités

Initiation à la danse 3-5 ans : dès le plus jeune âge, les enfants ont le rythme en eux et souvent ils se mettent à danser sur n'importe quelle musique. Mais on ne peut commencer la danse, qu'elle soit classique ou moderne avant l'âge de 7-8 ans et cela pour des questions de morphologie et de croissance.

Cet atelier permet donc de leur faire découvrir leur corps, de les initier au rythme et de pouvoir s'exprimer sans violence.

D'autres activités sont aussi proposées pour les jeunes : couture (initiation et perfectionnement), guitare, danse moderne, danse classique...

Le prochain article parlera plus particulièrement du travail en direction



De plus, la Maison des jeunes accueille dans ses locaux des activités encadrées par des parents (photo, montage électrique, cuisine...)

Ateliers et activités pour enfants à la M.J.C.

L'objectif est de permettre aux enfants, au travers de diverses techniques et autres moyens mis à leur disposition de mieux prendre conscience de leur environnement et de développer par là même leur propre personnalité.

Tous les mercredis, environ 80 enfants fréquentent la Maison des Jeunes au travers des différentes activités proposées.

Pour ce qui est des ateliers, ils ont le



— cuisine : qui prépare le goûter pour tous les autres enfants (confection de gâteaux par petits groupes, les enfants réalisant eux-mêmes la recette proposée et s'occupant d'accueillir les autres participants des ateliers au moment du goûter).

— poterie : permet un contact direct de l'enfant avec la matière. Apprentissage de différentes techniques tout en laissant exprimer la créativité de l'enfant.

— bricolage : taper sur un clou, construire une crèche, fabriquer de ses mains une chenille géante pour le carnaval, telles sont en partie les choses que peut proposer cet atelier.

— dessin-peinture : sensibilisation, travail par thème et aussi exécution de

M.J.C. Maison Pour Tous

Secteur enfance

Écoles

Depuis le mois d'octobre, la M.J.C. Maison pour Tous a débuté un cycle d'animations dans certaines écoles de Croix : sensibilisation au dessin-peinture, aux travaux manuels, au travail de la terre... Ces séances permettent aux enfants d'acquiescer une certaine technique et le goût du travail bien fait. Il faut beaucoup de patience, mais les résultats sont étonnants. De nombreuses réalisations ont déjà été faites et les enfants prennent de plus en plus goût à ces séances qui leur permettent de découvrir et de faire des travaux qui ne peuvent se faire normalement avec une classe de près de 30 élèves avec un(e) instituteur(trice) seul(e), car ces travaux demandent une attention toute particulière et les enfants ont besoin d'être encadrés par petits groupes.

D'autre part, différents ateliers sont proposés pour d'autres écoles (théâtre, reportage, macramé, poterie,

Le club Théâtre du FSE collège Boris-Vian

Créé à la demande d'un groupe d'élèves, le club Théâtre se propose d'initier les enfants à la pratique de la scène, à la découverte de leurs propres possibilités d'expression et par là-même, à une meilleure connaissance d'eux-mêmes. Il est remarquable en effet que nombre d'enfants peu sûrs d'eux, timides ou complexés par les résultats scolaires parfois décevants, découvrent dans cette activité un moyen d'affirmer leurs dons cachés et souvent très réels.

Nos acteurs en herbe ont eu l'occasion d'exercer leurs dons naissants lors d'une soirée donnée en la Maison pour tous de Croix à la veille des vacances de Noël. Ils se sont produits en première partie d'un spectacle offert au profit des personnes du « troisième

âge » de la Ville. Étaient au programme :

- Un extrait du « Médecin malgré lui » de Molière ;
- Une scène du « Bourgeois Gentilhomme » du même auteur ;
- Deux passages de « Knock » de Jules Romain.

Devant la satisfaction apportée par ces débuts prometteurs, et pour répondre au désir manifesté par les jeunes acteurs de se produire à nouveau sur scène, nous prévoyons de mettre au point pour la fin de l'année scolaire un spectacle théâtral plus ambitieux. De quelle ampleur ? Sur quel sujet ? Nous l'ignorons encore...

Espérons pouvoir mener à bien ce projet. Il exige de la part des intéressés, assiduité aux répétitions, bonne mémoire et sérieux (tant dans le travail de classe que dans les autres activités périscolaires).

Ils ont déjà prouvé qu'ils en étaient capables. Faisons-leur donc confiance.



Association des Parents d'élèves J.-M. Scheret

Fondée à Croix en juin 1969, l'Association des Parents d'élèves du collège Boris-Vian s'est toujours efforcée de rassembler les parents, afin qu'un dialogue permanent soit entretenu avec les enseignants.

Depuis sa création ces principaux rôles furent :

- 1° d'être entièrement apolitique,
- 2° de ne s'occuper que des enfants du collège de Croix,
- 3° de fournir depuis sa création des livres servant à l'enseignement des enfants sous forme de location (et cela jusqu'à la nouvelle réforme),
- 4° de permettre une assurance scolaire et extra-scolaire à un prix le plus bas possible, aux meilleures garanties,
- 5° d'être présent au conseil d'établissement et de réunir le maximum de parents pour les conseils de classe.

Toutes ces tâches sont réalisées (bénévolement) par un comité ouvert à tous. Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser aux principaux responsables dont ci-dessous les noms : M. Legrand, président, M. Vermerch, vice-président, Mme Charles, secrétaire, tél. 75 20 20 20.

Les Scouts de France

Le mouvement « Scouts de France » a pour objectif de former les jeunes à devenir des adultes capables de se prendre en mains et de s'engager dans la vie.

Il s'adresse, par une pédagogie adaptée, à chaque tranche d'âge.

Louveteaux, 9-12 ans : par le jeu, à la découverte de choses nouvelles.

Scouts-Rangers, 12-14 ans : en équipe responsable dans l'établissement d'une aventure.

Pionniers, 14-16 ans : ouverts aux appels du monde ; chantiers, recherches techniques, sports, pour la réalisation d'un projet.

Compagnons, 17 ans : engagement personnel dans une équipe autonome.

Le mouvement, né vers 1921, trouve très vite des adeptes. Sur Croix, la 1^{re} Croix est une des premières unités créée en France (nous possédons en archives des films de 1935).

Aujourd'hui, nous comptons toujours dans notre Ville de nombreux membres. En effet, nous constatons la présence sur Croix de : 2 meutes de Louveteaux, 1 troupe de Scouts rangers, 1 poste de Pionniers, 1 équipe de Compagnons, ce qui représente environ 150 jeunes et 20 chefs.

Majorettes Croix Saint-Pierre



siège : 29, place de la liberté
59170 CROIX
tél. : (20) 70-74-42

Le 23 janvier 1982 samedi après-midi, dans le café de M. et Mme Rasseleur, place Saint-Pierre, s'est tenue l'assemblée générale de l'Association des majorettes Croix-Saint-Pierre, en présence de M. Louis Seigneur, maire.

C'était la deuxième assemblée de cette société, et ce fut l'occasion pour son président, M. Merlin, d'en faire un rapide historique et de remercier les personnes qui avaient permis sa création : M. et Mme Rasseleur tout d'abord, mais aussi M. et Mme Pirlet, su sport ouvrier roubaisien ; Mlle Evelyne Mersttag et son adjointe, Nadine, des majorettes de Mouvaux, qui sont venus bénévolement assurer les premiers entraînements.

Aussi, dans un délai très rapide, le 1^{er} mai 1980, les majorettes de Croix-Saint-Pierre ont-elles pu faire leur première sortie.

En 1981, la société a continué sa progression, tant par le nombre que par le travail de ses membres. L'effectif s'élève maintenant à 48 jeunes filles et, parmi elles, une aide-monitrice qui a passé son examen avec succès en novembre, Mlle Lysiane Descamps, qui est également capitaine du groupe.

Une militante à l'honneur chez les médaillés du travail

Militante est sans aucun doute le mot le plus approprié pour définir Mme Marie-Thérèse Decooman, vice-présidente de l'amicale des médaillés du travail de Croix, qui dans de très nombreuses occasions sait se mettre à la disposition des gens de son quartier : la Croix-Blanche.



Pour la remercier de son dévouement, l'amicale des médaillés du travail l'a proposée pour la médaille d'argent de l'ordre de l'Encouragement au Dévouement.

Cette remise de décoration a eu lieu le samedi 12 décembre 1981 au café-tabac Maquet, rue du professeur Perrin à Croix en présence de M. Louis Seigneur, maire de Croix, de M. Alain Vanpuybrouck, président de l'Amicale des Médaillés du Travail, de M. Bourgeois, responsable de l'Encouragement au Dévouement ainsi que de nombreux conseillers municipaux et présidents de sociétés locales.

Dix jours plus tard, soit le mardi 22 décembre, la Société des Médaillés du Travail est l'occasion de remettre au

Cette année, quatre jeunes ont obtenu leur diplôme de 2^e degré et huit celui du 1^{er} degré. Les majorettes se sont adjoint une section de tambours dont la première sortie eut lieu en mars, lors du carnaval de Wasquehal. Cette section compte dix membres et leur chef est M. Jean-Pierre Viste. Elle s'est agrandie, en septembre dernier, avec la venue d'un clairon, Fabien Biczo. A l'avenir, elle comprendra quatre et peut-être, même cinq clairons qui seront aptes à participer aux défilés.

Parmi les sorties de 1981, M. Merlin souligna celle du vendredi de la Pentecôte où les majorettes de Croix-Saint-Pierre se sont retrouvées en tête du cortège du tournoi de l'Iris-Club et celle d'Haubourdin.

Les projets 1982

Pour cette année, M. Merlin précisa les objectifs à atteindre :

- compléter la tenue des majorettes par une cape, sans doute en mars ;
- poursuivre l'habillement des majorettes aptes à sortir ainsi que celui des tambours et clairons ;
- obtenir de nombreux contrats pour permettre de mieux faire connaître la société à l'extérieur.

La cotisation passera de 8 F à 5 F.

D'autre part, la municipalité leur ayant octroyé une salle au collège Boris-Vian, rue Romain-Rolland, l'entraînement des plus jeunes s'effectuera à cet endroit tous les mercredis de 8 h 30 à 9 h 30, au lieu de mardi soir.

café PMU de la place Saint-Pierre, le traditionnel colis de Noël à tous ses adhérents.

Fraternelle des Anciens Combattants

Section de Croix
Siège, Café Saint-Pierre
29, place de la Liberté, Croix

La prochaine réunion de la section de Croix de la Fraternelle des Anciens Combattants aura lieu dans le courant du mois de mai prochain au siège, 29, place de la Liberté à Croix. La date exacte sera fixée ultérieurement. En principe, les dates des 8 ou 15 mai 1982 sont retenues. Cette réunion aura pour objet de revoir les activités de l'année écoulée, de prévoir celles de l'année en cours, d'apprécier l'évolution des effectifs et la situation financière et de procéder à la présentation d'un nouveau membre de la commission ayant accepté de remplacer M. Pecqueur décédé en octobre dernier.

Au cours de la réunion, des billets de tombola seront mis à la disposition des adhérents. Il est prévu, cette année, que le premier lot pourrait être un poste de télévision portatif. La commission espère, de ce fait, que ses adhérents se mobiliseront pour placer ces billets de tombola auprès de leurs parents, amis et sympathisants et ne pas la laisser seule faire l'effort de leur diffusion.

Une tombola gratuite dotée de poulets, vin, cigarettes clôturera la réunion. Les membres généralement non disponibles pour des raisons de travail pourront se faire représenter en apportant la convocation qui leur parviendra.

Comité de recyclage des matières valorisables par l'innovation

Cri de Croix
29, place Saint-Pierre
59170 Croix

Le samedi 9 janvier 1982 a eu lieu l'assemblée générale de notre association. Cela nous a permis d'une part de faire un bilan très positif de notre action en faveur de la récupération du verre et du papier et d'autre part d'élire, conformément aux statuts, pour deux ans, les membres du nouveau bureau.

Le bureau s'est réuni le jeudi 21 janvier 1982 et a élu pour : président : M. Edward Bajdas ; vice-présidents : M. Henri Denis, M. Jean Gomanne, M. Eugène Havet, M. Francis Héquette, M. Jean-François Vandeveld ; secrétaire : Mme Françoise Vanpuymbrouck ; secrétaire adjointe : Mlle Monique Colpaert ; trésorière : Mme Annie Seigneur ; trésorière adjointe : Mme Françoise Joswiak.

Le comité vous rappelle que vous pouvez maintenant déposer vos papiers, cartons dans des bennes spéciales situées : sur le parking du magasin proxiper boulevard Zola, place Saint-Pierre, face à la salle des fêtes rue Jean-Jaurès, dans la cour de la mairie.

Mais n'oubliez pas que les verres sont toujours récupérés. Vous disposerez de 9 bennes que vous trouverez : rue Léon-Stien, rue Romain-Rolland (C.E.S.), église Saint-Pierre, rue Jean-Jaurès (salle des fêtes), angle rue Jean-Jaurès et Édouard-Herriot (mairie), rue Balzac (place Charcot), rue Verte (école maternelle La-Fontaine), boulevard Zola (parking du magasin Proxiper), rue de la Gare (en face de la Coop).

La collecte du verre dont le détail vous est fourni ci-dessous a permis, en un an, de répartir entre toutes les

	février-mars	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	total 1981
Léon-Stien	2,155 t	3,800 t	3,600 t	2,484 t	12,039 t
rue Rolland	0,795 t	2,107 t	1,598 t	1,428 t	5,928 t
Saint-Pierre	3,460 t	5,920 t	7,646 t	6,821 t	22,867 t
bd Zola	3,510 t	5,950 t	6,284 t	7,027 t	22,771 t
Jean-Jaurès	1,770 t	4,400 t	3,774 t	3,913 t	13,857 t
mairie	3,250 t	4,300 t	5,054 t	4,130 t	16,730 t
rue Balzac	2,560 t	3,380 t	4,256 t	2,871 t	13,067 t
rue de la Gare	2,150 t	2,910 t	3,810 t	3,043 t	11,913 t
rue Verte	2,350 t	4,680 t	3,334 t	3,229 t	13,593 t

écoles de Croix, du matériel pédagogique.

Le comité vous demande de l'aider à garder la Ville propre, en n'abandonnant pas cartons, caisses ou autres objets étrangers à la collecte.

Si vous constatez que la benne est

pleine ou quelque chose d'anormal, téléphonez au 73.60.54 ou 70.09.06.

Du 21 avril au 24 avril 1982 vous pourrez admirer à la salle des fêtes de Croix une exposition de dessins réalisés par les enfants des classes maternelles, CE1, CE2, 4^e et 3^e. Le comité tiendra un stand de documentation et de vente de papier recyclé.

Si vous voulez nous aider à poursuivre notre action vous pouvez adhérer à l'association pour la modique somme de 10 F.

Avec tous nos remerciements pour le bureau du C.R.I. :

● Le président, Edward Bajdas, 64, rue Anatole-France, 59170 Croix, tél. 73.60.54.

● La secrétaire, Françoise Vanpuymbrouck, Les Cascades, 325, rue Verte, 59170 Croix, tél. 70.09.06.

Valorisation des vieux papiers

Depuis 1978, l'A.N.R.E.D. (Association nationale pour la récupération et l'élimination des déchets) a accordé 28 millions de francs d'aides correspondant à un total d'investissements de 150 millions de francs chez les industriels du papier sous forme de prêts participatifs ou d'aides remboursables, les bénéficiaires s'engageant à signer avec leurs fournisseurs :

- un prix plancher ;
- un prix plafond.

1980

Consommation de papiers cartons : 6 220 000 tonnes.

Production de papier carton : 5 150 000 tonnes.

Quantités récupérées : 2 000 000 tonnes.

Utilisation de vieux papiers cartons : 1 858 000 tonnes.

Taux d'utilisation des F.C.R. (Fibres cellulosique de récupérations) : 36 %.

1979

Production d'imprimés : 1 300 000 tonnes.

Déficit de la balance commerciale française entraîné par l'importation du bois, pâtes et papiers : 6 000 000 francs.

Coût d'élimination des déchets de papier dans les ordures ménagères : 1 000 000 000 francs.

Les 14 000 000 de tonnes d'ordures ménagères qui engendrent un coût d'élimination de 3 milliards de francs constituent environ 1/3 de papier.

Enjeu de la politique de valorisation

Économie de devises correspondant à l'utilisation de 300 000 tonnes supplémentaires : 600 000 000 francs.

Économie d'énergie supplémentaire : 50 000 T.E.P.

Diminution du coût d'élimination des ordures ménagères : 70 000 000 francs.

Investissements totaux nécessaires : 350 000 000 francs.

Taux d'utilisation des vieux papiers

Grande-Bretagne : 52,9 %.

Pays-Bas : 50,4 %.

Italie : 44,6 %.

R.F.A. : 42,2 %.

France : 36,0 %.

U.E.B.L. : 27,9 %.

Pour la C.E.E. : 43,4 %.

Adhésion C.R.I.

10,00 F

à renvoyer à M. Bajdas, 64, rue Anatole-France, Croix

Nom

Adresse

Signature



Squash du Parc

16, rue Jacquard
59170 Croix
Tél. (20) 73.86.86

Le squash est un sport nouveau en France, venu d'Angleterre, il s'implante petit à petit et compte déjà trois clubs dans la métropole.

Le squash du Parc a maintenant deux ans d'existence, et comporte un nombre important d'adhérents.

Son antériorité est trop courte pour qu'il puisse être fait état de résultats brillants, mais la qualité de ses installations et le dévouement de ses dirigeants font que la Fédération française du Squash lui a confié cette année les championnats de la ligue du Nord par équipes, les finales régionales de la FNSU, et surtout la finale nationale du championnat de France par équipes dames qui opposera une vingtaine d'équipes de toute la France les 2, 3 et 4 avril.

Le squash est un sport qui peut se pratiquer en loisir ou en compétition.

Comme le tennis il se joue avec une balle et une raquette, mais dans une salle fermée de 10 mètres sur 5 mètres

40, dont les quatre murs sont utilisables pour les jeux. Les règles en sont relativement simples, et chacun peut pratiquer le squash avec intérêt après très peu de séances.

En compétition, c'est un sport très actif, puisqu'il est courant de dire que quarante-cinq minutes de squash valent deux heures de tennis. Ceci présente un intérêt certain pour les personnes qui n'ont que très peu de temps à consacrer au sport, mais qui veulent néanmoins se défouler d'une façon agréable.

Une école de jeunes est ouverte le mercredi après-midi.

Il est prévu une période d'essai de quinze jours qui permet donc d'apprécier l'intérêt de ce sport, et de s'y adonner définitivement ensuite.

Les installations comprennent cinq courts, des vestiaires-douches naturellement, un coin relaxe très agréable avec billard et télévision, et aussi un sauna ouvert à tous.

C'est une très belle installation encore peu connue des Croisiens, mais qui mérite de l'être.

Elle a pignon sur rue au 16, de la rue Jacquard.

Vous y êtes chaleureusement

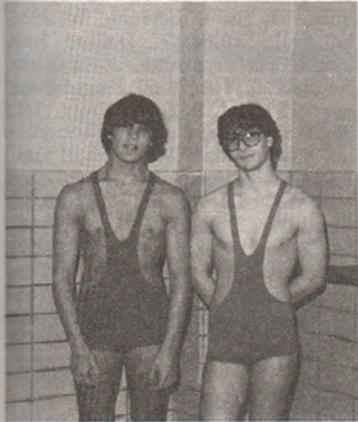
Mouvement Vie Libre

Section Croix-Hem-Wasquehal
84, avenue R.-Salengro, Croix

Etre buveur guéri c'est le contraire de soi-même pour comprendre l'autre ou les réalités d'autres personnes humaines. Grâce à l'amitié, le respect, la personnalité corporelle, affective fortement marquée, même détruite par l'alcool, peut reprendre sa vie en mains et prendre ses responsabilités et, surtout, comprendre la souffrance vécue en famille, au travail, dans la société, et plus que d'autres, comprendre les aspirations du monde, puis il peut enfin transformer son évolution physique, ses possibilités intellectuelles et agir, par son esprit, et mener le combat pour sa libération et la promotion des autres Malades Alcooliques, de tous les rejetés de la

Iris Club de Croix

Section Lutte
Bon début de saison
pour les lutteurs
de l'I.C. de Croix



Tedesco Joseph - Memma Corrado.

Les lutteurs Memma Corrado et Tedesco Joseph ont participé au mémorial André Guerin les 12 et 13 décembre 1981 à Reims en lutte Gréco-Romaine (Seniors). Cette compétition est la plus importante de France. En lutte Gréco-Romaine plusieurs pays invités, dont l'Allemagne, la Bulgarie et les meilleurs lutteurs français. Il fut très difficile à nos jeunes lutteurs de 17 et 18 ans de se classer dans cette compétition où, au 1^{er} tour, Memma Corrado fut opposé à B. Gabriel, 3^e des championnats de France 1981 et meilleur lutteur du tournoi de Croix 1981. Tedesco Joseph rencontra, au 1^{er} tour, son vainqueur des derniers grands prix de France Tilagone.

Résultats dans les différentes compétitions de début de saison

Challenge Cuvellier
(compétition préparatoire aux compétitions régionales)

BENJAMINS :
— 2^e : Jean-Claude Cortesi, 27 kg.
— 1^{er} : Fabien Fontier, 32 kg.

MINIMES :
— 1^{er} : Stéphane Quienchin, 30 kg.

CADETS :
— 3^e : Francis Antson, 40 kg.
— 4^e : Malik Boulgama, 52 kg.

Trophée Vanherpe
Compétition la plus importante du Comité des Flandres en : Juniors-Espoirs-Seniors. L'I.R. de Croix s'est classée 5^e au classement général après deux journées.

Première journée en lutte libre à Wattignies. Croix 4^e par équipe.
— 1^{er} : Corrado Memma, 66 kg.
— 4^e : Joseph Tedesco, 66 kg.
— 2^e : Robert Dibella, 72 kg.
— 4^e : José de Abreu, 80 kg.
— 3^e : Gondolfe Dibella, 90 kg.
— 4^e : Jean-Pierre Cambron, 90 kg.

Seconde journée en lutte Gréco-Romaine

Croix, 2^e en seniors par équipe
66 kg
— 6^e : Corrado Memma.
72 kg
— 2^e : Robert Dibella (en nette progression depuis le début de saison).
— 3^e : Ali Nadji.
80 kg
— 3^e : Dominique Tontrandolfi.
— 4^e : José de Abreu.
90 kg
— 4^e : Gondolfe Dibella

Confédération Syndicale du Cadre de Vie : C.S.C.V.

Quoi de neuf depuis le journal de décembre ?

La C.S.C.V. a tenu son Congrès national les 27-28 et 29 novembre 1981, au Palais St-Sauveur à Lille. La presse et la télévision en ont largement rendu compte.

Un des thèmes de ce Congrès a été : **La Reconnaissance du Droit Syndical sur le cadre de Vie.**

Droit pour les travailleurs de s'organiser, droit de grève, élections de délégués, temps disponible rémunéré et protection pour ces délégués. Tout cela, sur les lieux du travail, est garanti par la loi. Les avancées sociales conquises depuis le début du syndicalisme ont apporté aux salariés des avantages qu'ils n'auraient jamais obtenus sans la lutte collective (salaires, congés, sécurité...). Le droit syndical existe. Mais il s'arrête à la porte de l'entreprise. Hors de ce qu'il est convenu d'appeler « la vie active », le travailleur reste isolé. Et même ses droits individuels ne sont pas reconnus. Pourtant, le consommateur qui voit son pouvoir d'achat baisser, le malade à l'hôpital qui ne peut rien savoir sur son état, le locataire à qui on ne demande que de payer un loyer toujours élevé..., c'est ce même travailleur sorti de son usine ou de son bureau. Mais il n'a plus la parole.

C'est le droit à la parole pour les consommateurs et les usagers que la CSCV revendique : droits à l'informa-

tion, à la formation, à l'expression, à la négociation, à la décision, au contrôle des décisions et de leur application. Ce sont aussi les moyens garantissant le respect de ces droits : crédit d'heures et rémunération pour frais engagés à l'occasion de stages de formation, de tâches de représentation et de gestion. (Conseil d'administration d'offices d'H.L.M., comités de parents, C.A. de centres de soins, etc.). Ces droits et ces moyens ne pourront être reconnus aux travailleurs que s'ils organisent ensemble leurs luttes, que s'ils revendiquent pour leurs organisations la représentativité et la capacité de négocier et de signer des Conventions collectives sur le terrain du cadre de vie.

Le projet de loi-cadre sur les rapports locatifs, débattu et soumis au vote du Parlement, crée une ouverture qui pourrait déboucher sur la reconnaissance des droits individuels et collectifs des locataires et la signature de conventions collectives de l'habitat. Pour la CSCV ; ce projet de loi est le résultat des luttes qu'elle a menées depuis de longues années.

Des étapes de ce genre doivent être franchies, et nous avons à nous battre pour les provoquer dans tous les domaines de la vie quotidienne, afin d'aboutir le plus vite possible à une reconnaissance, dans les faits et par la loi, du droit syndical sur le cadre de vie.

A Croix la CSCV s'est déclarée pleinement solidaire de la lutte menée par les travailleurs de l'I.H.F. pour conserver leur emploi, consciente des répercussions qu'entraînerait la suppression de ces emplois sur leur vie et

celle de leurs familles. Un comité local pour la sauvegarde de l'emploi a été créé, la CSCV en est partie prenante et a appelé ses adhérents à participer aux actions proposées.

Dans un tout autre domaine le Syndicat du cadre de vie a lancé une action au sujet du compostage des billets de chemin de fer : en effet nombre d'usagers ont eu à se plaindre d'amendes dressées par les contrôleurs pour défaut de compostage, soit par manque de temps ou par ignorance ou par panne du composteur.

Une pétition a été lancée comportant des propositions susceptibles d'éviter ces désagréments aux usagers, elle a été transmise à la direction de la S.N.C.F.... suite au prochain numéro....

Toujours dans le domaine des transports et comme nous l'avons annoncé dans le premier numéro de « Vivre à Croix », nous avons obtenu une halte SNCF à « l'Allumette ». Celle-ci sera inaugurée le samedi 22 mai et nous invitons toute la population à assister à cette manifestation qui est pour nous la reconnaissance du syndicat du Cadre de Vie et la preuve évidente qu'il faut se rassembler **POUR ETRE PLUS FORTS ET PLUS EFFICACES.**

Pour tous contacts vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes :

M. L. Deleporte, 21, rue de la Briquetterie à Croix.
G. Emmerly, 18, rue Balzac à Croix.
C. Junker, 214, rue Kléber à Croix.
M. M. Tourtoy, 1, rue Martin-du-Gard, à Croix.

Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre du Nord et combattants d'Algérie-Tunisie- Maroc

Section de Croix
arrondissement de Roubaix
Café St-Pierre
place de la Liberté
Croix

Dans ce rapport d'activités concernant la vie de notre section, rappelons brièvement que notre Assemblée générale annuelle eut lieu le 28 novembre dernier, une bonne centaine de membres y participèrent et M. le Maire nous honora de sa présence. Le Président André Vandenberghe nous détailla ce que fut pour nous l'année 81 — réunions et manifestations, suivit l'exposé de notre situation financière par notre trésorier Maurice Piels. Le renouvellement des mandats du tiers du comité confirma la nomination des camarades Fernand Defontaine Henri Devendeville et André Vandenberghe. M. le Maire

que l'on peut attendre de sa part et du conseil municipal pour notre Association. Une tombola nantie de nombreux lots et le verre de l'amitié clôturèrent cette assemblée dans une sympathique et amicale ambiance.

La fin d'année, nous donna l'occasion de distribuer 114 colis à nos aînés dans l'intention de contribuer à leur agrémenter ces moments de fête.

Il a fallu ensuite songer à l'organisation du congrès d'arrondissement qui se déroula à Croix le 28 mars prochain, avec le concours assuré de nos dévoués camarades Vasseur de Douai et Adolphe Spriet notre président. Les travaux des commissions animés par les dirigeants de toutes les sections de l'arrondissement commencèrent dès 9 h le matin à L'OFFICE CULTUREL, rue Jules-Guesde où les travaux entrepris par la ville étaient heureusement terminés.

Vers 11 h 30 un défilé nous conduisit au Monument aux morts de la guerre pour le dépôt d'une gerbe de fleurs - M. le Maire et le Conseil Municipal nous accueillirent ensuite à l'Hôtel de Ville. Ce fut alors pour terminer le grand rassemblement de tous les participants et de leurs épouses à la salle des fêtes, rue Jean-Jaurès pour un traditionnel repas qui nous donna quel-

Union des Vieux de France

Section de Croix
siège social :
café Saint-Pierre
Place de la Liberté-Croix
Tél. 70.74.42

Après trois mois déjà de la parution du journal d'information municipal « Vivre à Croix », à l'union des vieux de France, tout va bien.

L'année 1981 s'est achevée par la distribution des traditionnels colis de Noël qui fut appréciée par tous nos adhérents.

Au cours d'une mini-réunion de la commission nous avons préparé les assemblées générales, festivités et voyages que nous ferons dans le courant de 1982 et dont nous vous donnons ci-dessous un aperçu.

— Fêtes : en mars et septembre
— Voyages : 3 sont prévus :
● Avril : au Mont-Noir
● Juin : à Aubigny-au-Bac
● Septembre : voyage surprise.
— l'Assemblée générale, quant à elle, s'est déroulée le 6 mars dernier.

En dehors de ce programme, plusieurs après-midi récréatives viendront s'ajouter sans oublier, toutefois,

Iris club de Croix

Section football

Message de l'Iris - n° 1

L'Iris club de Croix - section football - fête son 30^e anniversaire. Issue de la fusion des 2 clubs : l'Amicale et le Celtic en 1952, l'Iris a fait chaque année sa place dans le football amateur. A ce jour, 630 licenciés, 31 équipes engagées dans différents championnats de la Ligue et du District Flandre. Un tournoi de jeunes, de réputation mondiale, des dirigeants constamment à la recherche de l'amélioration de ses structures, dans un seul but, accueillir les jeunes dans les conditions les meilleures.

Une Municipalité très attachée à

notre idéal, mettant en œuvre le maximum de moyens pour préserver l'esprit de nos activités. Vivre à Croix, c'est un peu de loin ou de près vivre avec l'Iris. Pourquoi s'en cacher, peu de familles ne sont pas touchées par ce petit monde des verts et blancs. Leurs cris, leurs joies, sillonnent chaque soir, chaque mercredi, chaque samedi et dimanche les rues, les sentiers de notre cité.

A l'intérieur des familles, combien de discussions ont animées les repas et soirées familiales.

Deux générations, cela représente une nombreuse population. Alors profitons de remercier toutes ces familles, qui en nous confiant leurs enfants ont contribué à donner à l'Iris sa véritable personnalité actuelle.

Remercions aussi tous les commer-

cants qui, par leur aide financière et matérielle nous ont toujours reçu avec bienveillance.

Le président :
J. Debuck

Siège: 30 bis, rue Henri-Ghesquière à Croix - Tél.: 72.97.01.

Permanences : lundi de 18 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h.

Comité :

Président : Debuck Jacques, 30, rue Henri-Ghesquière, Croix, tél: 72.31.05.

Vice-présidents : Dubus Lucien, 278, rue Montgolfier, Roubaix, tél: 75.69.55. Penet Alain, 22, rue du 11-novembre, Wasquehal, tél: 98.46.58.

Secrétaire-général : Weynants Roland, 8/1, allée Jules-Watteuw, Croix, tél: 70.14.64.

Adjoint : Vandembrouck Lucien, 56, avenue D.-Caus, Wasquehal, tél: .

Trésorier : Ryl Wladislas, 20, rue de Lorraine, Croix, tél: 72.76.62.

Conseillers : Ammeloot Bernard, 2, résidence Les Lauriers, Camphin-en-Pevèle, tél: 34.80.21. Bouy Jacques, 54, rue L.-Lejeune, Wasquehal, tél: 70.64.17. Deffent Raymond, 60/5, avenue de Verdun, Roubaix, tél: 75.79.60. Fievet Georges, 130, bd E.-Zola, Croix, tél: 98.16.99. Gerard André, 2/9, allée de l'Allumette, Wasquehal, tél: 36.41.63. Gilman André, 26, rue Molière, Leers, tél: 02.26.85. Lemaire Daniel, 97, rue du G.-Leclerc, Hem, tél: 75.94.55. Montebaut Michel, 18, allée Chenonceaux, Villeneuve, tél: 91.47.05. Vergne Armand, 25, rue E.-Herriot, Croix, tél: 73.61.39.

Équipes engagées saison 1981-1982

Benjamins		Benjamins	
Poussins 1		Poussins 2 et 3	12 équipes
Pupilles A 7		Pupilles A 11	4 à 7, 2 à 11, 6 équipes
Minimes A	Minimes B	Minimes C	3 équipes
Cadets A	Cadets B	Cadets C	3 équipes
Juniors A		Juniors B	2 équipes
Seniors E		Seniors D	2 équipes
Seniors C		Seniors B	2 équipes
	Seniors A		1 équipe
		Total	31 équipes

Équipes	Lieu	Jours	Horaires	Entraîneurs
Seniors A et B	Bd E.-Zola	mercredi, vendredi	19 h 30 - 21 h 30	J. Debuck
Seniors C et D	Bd E.-Zola	mardi, jeudi	18 h 30 - 10 h 45	M. Lecomte
Juniors A	Bd E.-Zola	lundi, mardi, jeudi	19 h 30 - 21 h	P. Weynants
Juniors B	Beaumont	mercredi, vendredi	19 h - 20 h 30	J. Bayens
Cadets A	Bd E.-Zola	lundi, mardi, jeudi	19 h 30 - 21 h	J. Cabre
Cadets B et C	Beaumont	mardi, jeudi	19 h 30 - 20 h	J. Henssens, A. Gilman
Minimes A	Bd E.-Zola	lundi, mercredi, vendredi	18 h 30 - 19 h 30 / 16 h 30 - 18 h 30 / 18 h 30 - 19 h 30	J.J. Vanderlooven
Minimes B	Bd E.-Zola	lundi, mercredi, vendredi	18 h 30 - 19 h 30 / 16 h 30 - 18 h 30 / 18 h 30 - 19 h 30	A. Leclercq
Minimes C	Bd E.-Zola	mercredi	16 h 30 - 18 h 30	C. Strassel
Pupilles A	Bd E.-Zola	lundi, mercredi	17 h 30 - 18 h 30 / 16 h 30 - 17 h	P. Duriez
Pupilles B	Bd E.-Zola	lundi, mercredi	17 h 30 - 18 h 30 / 16 h 30 - 17 h	C. Debague

Équipes	Lieu	Jours	Horaires	Entraîneurs
Pupilles à 7	Bd E.-Zola	mercredi	14 h à 18 h 30	P. Duriez, C. Debague, P. Paccou, A. Debaisieux, J. Taveine, G. Leroy
Poussins 2 ^e et 3 ^e année	Bd E.-Zola	mercredi	14 h à 16 h 30	C. Lora, E. Mastrale, G. Dorasdi, P. Fievet, S. Borsoux, P. Prevost, M. Dumoulin, J. Debuck
Poussins 1 ^{re} année	Bd E.-Zola	mercredi	9 h 30 à 11 h 30	L. Renard, J. Gumery
Benjamins	Bd E.-Zola	mercredi	9 h 30 à 11 h 30	J. Debuck, F. Dialaire

Samedi	Pupilles A 7	Alternance	Pupilles B 7	Samedi
14 h 30	Pupilles C 7	Alternance	Pupilles D 7	Terrain n° 2
15 h 30	Poussins A	Alternance	Poussins B	Terrain n° 2
16 h 30	Poussins C	Alternance	Poussins D	Terrain n° 2
14 h 30	Poussins E	Alternance	Poussins F	Terrain n° 2
15 h 45	Pupilles A 11	Alternance	Pupilles B 11	Terrain n° 3
	Harvester 1 A	Alternance	Harvester 1 B	Terrain n° 3

Samedi	Minimes B	Alternance	Minimes C	Samedi
14 h 30	Imprimerie Nisse	Alternance	Trois Suisses	Terrain n° 1
15 h 45	Poussins 1	Alternance	Poussins 1	Terrain n° 2
16 h	Poussins C	Alternance	Poussins L	Terrain n° 2

Dimanche	Cadets B Inter-district	Alternance	Cadets C	Dimanche
9 h	Seniors A	Alternance	Seniors B	Terrain n° 2
10 h 30	Seniors C	Alternance	Seniors D	Terrain n° 1
15 h	Inter-district			Terrain n° 3
10 h 30				Terrain n° 3

Dimanche	Seniors E	Alternance	Seniors D	Dimanche
8 h 30	Juniors B			Terrain n° 1
10 h 30				Terrain n° 1

I.H.F. - Croix Section basket-ball

Résultats à fin janvier 1982

— **Équipe seniors :** 5^e du championnat de promotion.

— **Équipe cadets :** 1^{er} du championnat cadets « encore invaincue cette saison ».

— **Équipe minimes :** 7^e du championnat minimes.

Les jeunes gens âgés de moins de 14 ans, désirant pratiquer le basket-ball au sein du club I.H.F., peuvent se renseigner et s'inscrire aux jours et heures d'entraînements dans la salle de basket-ball du C.E.S. rue Romain-Rolland.

A. Simon
Le président

Liste des manifestations hebdomadaires

I.H.F. sports Croix basket-ball

activités	jour	horaire	précis	lieu	observations
entraînements	mercredi	18 h 15	à 20 h 00	salle du C.E.S. rue Romain-Rolland	jeunes de moins 15 ans
	jeudi	18 h 15	à 20 h	salle du C.E.S. rue Romain-Rolland	adultes et jeunes de 16 ans et plus
matches	dimanche	voir liste	jointe	salle du C.E.S. rue Romain-Rolland	pour les rencontres ayant lieu à Croix
	matin ou samedi soir				

Calendriers 1981-1982 (suite)

dates	minimes	heures	cadets	heures	seniors	heures
13-14 mars			Seclin I.H.F.	10 h 30	I.H.F.	20 h 30
20-21 mars	C.S. Wasquehal I.H.F.	17 h 30			Condé/Escaut Hornaing I.H.F.	20 h 30
27-28 mars	I.H.F. L.U.C.	16 h 30	I.H.F. Willems	17 h 30	I.H.F. Marais Homme I.H.F. BC. Hornaing	19 h
3-4 avril	I.H.F. Wambrechies	17 h 30	I.H.F. Jeune Garde Tourcoing	9 h		19 h
10-11-12 avril	Tournai Saint-Pierre le 12 Inter	9 h				
17-18 avril	Tourcoing I.H.F.	17 h 30	Saint-Jo Watrelos I.H.F.	9 h	Marais Homme	20 h 30
24-25 avril	I.H.F. Marcq	19 h				
1-2 mai			Jeune Garde Tourcoing I.H.F.	9 h		
8-9 mai	Wambrechies I.H.F.	16 h 30	I.H.F. Saint-Jo Watrelos	9 h		
15-16 mai	I.H.F. Inter Tourcoing		match classement U.F. match classement			
22-23 mai	match classement		match classement			

LISTE DES MANIFESTATIONS HEBDOMADAIRES

Équipes de secours, protection civile (secouristes E.S.P.C.), siège : S. rue Delerue, Wasquehal.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Permanence pour renseignements auprès du public sur le secourisme, local 29 bis, rue Turpin, 59230 Wasquehal (Capreux). Tél : 24/24, 98.17.56.	jeudi	de 18 h à 19 h		
Les équipes de secouristes de Wasquehal, Villeneuve d'Ascq, Croix se tiennent à la disposition des organisateurs d'importantes manifestations pour assurer le poste de secours. Il suffit d'adresser, si possible, 15 jours avant la manifestation une demande écrite précisant la date, le lieu, les heures, au siège des E.S.P.C., 5, rue Delerue, 59230 Wasquehal ou de téléphoner, répondre 24/24, 98.17.56.				

Iris club de Croix, section judo, siège : 120/6, rue de la Boullierie, Wattrelos.

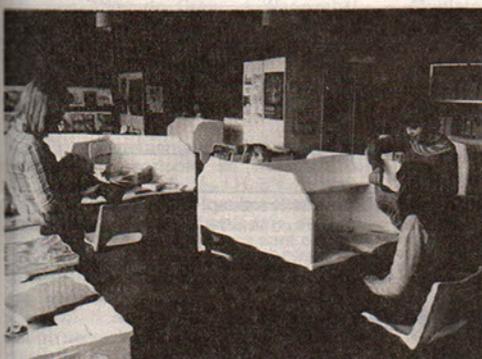
Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
judo				
enfant de moins de 13 ans	mercredi	16 h 30 à 17 h 30	stade H.-Seigneur, salle de judo	
	mercredi, vendredi	18 h 30 à 19 h 30	salle de judo	
adultes	mercredi, vendredi	19 h 30 à 21 h	salle de judo	
enfants et adultes	Dimanche	10 h à 12 h		
Self défense			salle de judo	
enfants et adultes	dimanche	10 h à 12 h		

Lobo barcher club, Siège, rue de la Gare.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
dressage	mercredi	18 h/20 h	terrain du 65, rue de la Gare	chiens de concours des sociétés
D.	samedi	16 h/20 h	D.	sociétaires, chiens des clubs extérieurs
D.	dimanche	9 h 30/11 h 30	rassamblement sur le terrain du 65, rue de la Gare ; puis à 10 h sortie en ville	sociétaires, débutants.

Olympique Croisien Basket ball - Siège, 198, boulevard Zola, Croix

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Entraînements de basket-ball	Lundi	10 h à 19 h 45	Salle du C.E.S., rue Rolland	
	Mercredi	14 h à 17 h		
	Mardi	17 h 30 à 22 h	Salle omnisports, centre sport bd Zola	
	Mercredi	14 h à 20 h	Salle omnisports, centre sportif bd Zola	
	Jeudi	19 h 30 à 22 h	Salle omnisports, centre sportif bd Zola	
	Vendredi	17 h 30 à 19 h 45	Salle omnisports, centre sportif bd Zola	



Salle CDI au collège B. Vian.

F.S.E. du collège Boris-Vian de Croix.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Bibliothèque et centre de documentation du collège	tous les jours sauf samedi et dimanche	9 h à 12 h 13 h à 17 h	salles du C.D.I.	
Farm les activités du foyer socio-éducatif du collège, nous tenons à vous présenter aujourd'hui le service de la bibliothèque qui fonctionne dans le cadre du centre de documentation et d'information.				
En effet, les parents se doivent d'être informés, car ils ne savent pas toujours ce que font ou peuvent faire leurs enfants dans l'établissement.				
Mettez de livres et des documents de travail à la disposition des élèves, tel est l'un des buts du C.D.I.				
Une installation moderne avec un mobilier nouveau et fonctionnel permet l'accueil de tous dans les meilleures conditions. Le documentaliste organise et gère avec compétence ce « poumon » du collège que la plupart des élèves fréquentent assidûment avec plaisir.				
Pour sa part, le F.S.E. apporte une contribution financière importante, ce qui permet l'achat de nombreux ouvrages pour la bibliothèque de prêt.				
C'est aussi dans ce lieu que les professeurs présentent à tous des expositions photographiques sur les activités du foyer, les sorties éducatives, les voyages en Angleterre, en Allemagne, etc.				

Majorettes Saint-Pierre - 29, place de la Liberté, 59170 Croix, tél. 70.74.42.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Entraînements Majorettes	Mardi	18 h 15 à 19 h 45	P.M.U. Saint-Pierre	
	Mercredi	8 h 30 à 9 h 30	Salle des sports Ogiers	
	Vendredi	18 h 15 à 19 h 45	P.M.U. Saint-Pierre	
Tambours et clairons	Lundi	18 h à 20 h	P.M.U. Saint-Pierre	
	Jeudi	18 h à 20 h	P.M.U. Saint-Pierre	

Foyer Saint-Pierre, Croix. - Siège, 137, rue J.-B. Delescluse

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Basket	Mardi	17 h 30 à 19 h	Salle municipale	Jeunes de 6 à 10 ans (garçons et filles)
		19 h à 20 h 15	Rue Romain-Rolland	Féminines à partir de 15 ans
		20 h 15 à 21 h 45		Seniors masculins à partir de 18 ans
	Mercredi	10 h à 12 h		Jeunes de 12 à 15 ans (garçons et filles)
		17 h à 18 h 15		Jeunes de 6 à 12 ans (garçons et filles)
		20 h à 21 h 45		Jeunes garçons de 13 à 18 ans
	Jeudi	20 h à 21 h 45	Salle Romain-Rolland	Seniors masculins à partir de 18 ans
	Vendredi	17 h 30 à 19 h		Féminines de 11 à 15 ans
		19 h à 20 h 15		Masculin de 13 à 15 ans
		20 h 15 à 21 h 45		Masculin de 15 à 18 ans
				Féminines à partir de 15 ans

Tennis de table	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
	Mercredi	à partir de 18 h 30	Foyer St-Pierre, 137, rue J.-B.-Delescluse	Toutes catégories
	Vendredi	à partir de 18 h 30	Foyer St-Pierre, 137, rue J.-B.-Delescluse	Toutes catégories
	Samedi	à partir de 16 h	Foyer St-Pierre, 137, rue J.-B.-Delescluse	Toutes catégories

Billard	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
	Samedi	17 h 30 à 20 h	Foyer Saint-Pierre	Ouvert à tous
	Dimanche	10 h 30 à 13 h 17 h 30 à 20 h	Foyer Saint-Pierre	Ouvert à tous

Patriote, société de gymnastique.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Entraînements	chaque jour	de 18 h à 20 h	salle rue E.-Guillaume	
Toutes sections entraînement				
Benjaminnes	mercredi	de 16 h à 19 h	salle rue E.-Guillaume	
Entraînements spéciaux	samedi	après-midi	salle rue E.-Guillaume	
Entraînements spéciaux	dimanche	matin	salle rue E.-Guillaume	

Louvetoux, rangiers, pionniers, scouts de France, Croix.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Louvetoux 1 ^{er} , Croix	dimanche matin	9 h à 11 h 30	16, rue E.-Vaillant, local C.U.D.L., Croix	
Scouts rangiers 1 ^{er} , Croix	samedi après-midi	14 h 30 à 16 h 30	16, rue E.-Vaillant, local C.U.D.L., Croix	Jean-François Caillaux, 21, rue B.-Rolland, 59170 Croix
Pionniers 1 ^{er} , Croix	dimanche matin	9 h à 12 h	16, rue E.-Vaillant, local C.U.D.L., Croix	Bertrand Deconinck, 48, av. G.-Dalory, 59170 Croix
Louvetoux 2 ^{es} , Croix	dimanche matin	9 h à 11 h 30	370, rue Verte, Croix	Emmanuel Dupres, 44, rue Wilson, 59170 Croix
Compagnons 2 ^{es} , Croix	à leur convenance	permanence 1 ^{er} vendredi du mois	27, rue Gambetta à Croix	

Mouvement « Vie Libre » - Section de Croix-Hem-Wasquehal, Siège, 64, rue Salengro, Croix.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Rencontre et discussions sur les problèmes de la maladie alcoolique.	le 3 ^e jeudi de chaque mois	de 18 h à 19 h	Croix	
Foyer « Vie Libre » 64, av. Roquer, Salengro, Croix.				En attente d'une réponse favorable de notre nouveau local.

Iris-Club de Croix - Section athlétisme.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Préparation physique générale	Dimanche	10 h à 11 h 30	Stade Beaumont (en salle)	
Entraînement foncier (footing)	Mercredi	19 h à 20 h	Stade Beaumont (extérieur)	Parcours variés (Parc Barbioux - Lac St-Jean)
Week-ends organisés sur des activités de plein air (cyclo, marche, ski de fond, etc.)				
Participation aux journées nationales et aux épreuves de masse.				

Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre Section de Croix - Siège, café Saint-Pierre, place de la Liberté, Croix

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Réunion du Comité directeur. Perception des cotisations. Etablissement des dossiers pour l'obtention de la carte d'ancien combattant. Demande de « Retraite ».	2 ^e jeudi de chaque mois	16 h à 18 h	Café Rassenon - P.M.U. - 29, place de la Liberté, Croix	Nous rappelons qu'une demande a été faite pour l'utilisation d'une salle à l'Office Culturel de Croix, rue Jules-Guesde. Dès la mise en service, nous pourrions alors faire plus de réunions.
Cotisations pour la « Mutuelle décès ». Toutes démarches intéressant les Anciens Combattants. Service social.				Nous envisageons d'y tenir des permanences régulières les 2 ^e et 4 ^e jeudis de chaque mois de

Les Carabiniers de Croix - 250, rue des Ogiers.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Entraînements et compétitions toute l'année sportive	Samedis et dimanches	14 h à 19 h 9 h 30 à 13 h	250, rue des Ogiers	ouvert au public
Tir aux ouïes à Pâques 1982	Samedi, dimanche et lundi	Samedi de 14 h à 19 h dimanche et lundi 10 h à 19 h sans interruption		ouvert au public (ouïes de présence aux licenciés)
Tir aux coquilles à Noël 1982	Samedi et dimanche	de 10 h à 19 h sans interruption		ouvert au public (coquilles de présence aux licenciés).



Croix Karaté-Club - Siège 37, rue de la Gare.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Karaté	Mardi	18 h 30 à 20 h 30	Stade Henri-Seigneur	
Karaté - Boxe américaine	Jeudi	20 h à 21 h 30	Stade Henri-Seigneur	
Karaté - Boxe américaine	Samedi	14 h 30 à 17 h 30	Stade Henri-Seigneur	

Le Croix Karaté-Club ouvert depuis septembre 1981 compte 90 licenciés dont 5 jeunes filles. Les cours sont dirigés par M. André Tavernier qui a été acçu plusieurs titres en Karaté et en Boxe américaine. Le Karaté permet d'acquies une maîtrise de soi, tout en conservant une parfaite forme physique.

Maison pour tous de Croix.

Activités	Jour	Horaires précis	Lieu	Observations
Danse moderna	lundi (débutants)	19 h 30 à 20 h 30	MJC	
	mardi (atiz avancé)	19 h 30 à 20 h 30	MJC	
	vendredi (enfants 5-6 ans)	10 h à 11 h	MJC	animatrice : Sylvie Masse
	vendredi (enfants 7-11 ans)	17 h à 18 h	MJC	
	vendredi (enfants 12-17 ans)	18 h à 19 h	MJC	animatrice : Sabine Gros
Initiation à la danse	mercredi (3-5 ans)	15 h à 16 h		animatrice : Catherine Leye
Gymnastique volontaire	mercredi	19 h à 20 h		animatrice : Maryline Destailleur
	jeudi	15 h à 16 h		animatrice : Michèle Duponchelle
Yoga	lundi	15 h 30 à 16 h 30		
	lundi	18 h 30 à 19 h 30		animatrice : Nadine Delporte
Théâtre	jeudi	19 h à 21 h		animateur : Philippe Varnesnyck
Cours de portugais	mercredi	8 h 30 à 12 h		animatrice : Adeline Joan
	mercredi	13 h 30 à 17 h		animatrice : Maria Sylvia
	samedi	13 h 30 à 17 h		animatrice : Almeida
Couture	lundi, mardi, jeudi	12 h 30 à 16 h 30		
	lundi, mardi, jeudi	16 h 30 à 19 h 30		
	vendredi	9 h à 12 h		
	vendredi	13 h 30 à 16 h 30		
	mercredi	9 h à 12 h		
	mercredi	13 h 30 à 15 h		
	mercredi	15 h à 16 h 30		animatrice : Brigitte Lagae
Poterie	lundi	19 h à 21 h		animatrice : Marguerite Mareaux
Guitare	mercredi	18 h à 20 h		animateur : Gérald Ryckeboer
Danse classique	mardi : initiées et débutantes de + 10 ans	18 h à 19 h		
	mercredi : débutantes de 6 à 10 ans	10 h à 11 h		
	mercredi : initiées	11 h à 12 h		animatrice : Claude Scott
Volley	lundi (détente)	19 h 15 à 21 h 45		responsable : Jean-Gabriel Ghequière
	mercredi (entraînements)	20 h à 21 h 45		
	vendredi (entraînement)	19 h 45 à 21 h 45		responsable : Gérard Gressillon
Ateliers enfants : cuisine, bricolage, menuiserie, travaux manuels, poterie	mercredi	14 h 30 à 16 h 30		animatrices : Janine Triopon, Angela Fabrizzi Claire Agnes Garni Sylvie Leconte
Peinture sur soie	à déterminer			

Quelques dates

Cercle des patineurs de la métropole, siège : 33, avenue de Gaulle, Croix.

Activités	Jour	Horaire précis	Lieu	Observations
Gala international de patinage artistique	24 avril 82	20 h 30	au siège	

Musique municipale de Croix, siège : 45, rue Jean-Jaurès, Croix.

Activités	Jour	Horaire précis	Lieu	Observations
Participation à l'inauguration de l'église Saint-Martin	vendredi 16 avril 82	20 h	église Saint-Martin	
Concert de gala	dimanche 23/5/82	16 h	salle des fêtes	
Concert	dimanche 26/9/82		salle des fêtes	
Concert Sainte-Cécile	vendredi 3/12/82		église Saint-Martin	

Union bouliste lion d'or, siège : 12, rue Perdu, Croix.

Activités	Jour	Horaire précis	Lieu	Observations
Tournoi de pétanque	dimanche 9 mai	14 h	café Sainte-Cécile	doublettes, challenge (Desmazières)
Tournoi de pétanque	samedi 19 juin	14 h	café de la Toison d'or (gare)	doublettes
Tournoi de pétanque	samedi 17 juillet	14 h	café Henri (Au Hamart)	doublettes, au profit du vieux travailleur
Tournoi de pétanque	samedi 25 septembre	14 h	café tabac Le Flandres	doublettes
Tournoi de pétanque	samedi 9 octobre	14 h	café Aux Rapides (place)	doublettes (challenge Gaston Dupont)
Tournoi de pétanque	samedi 16 octobre	14 h	salle centre culturel des 2 Moulins	triplettes

Section basket du foyer Saint-Pierre, siège : 137, rue J.-B.-Delescluse, Croix.

Activités	Jour	Horaire précis	Lieu	Observations
Matchs des poussins	samedi 10 avril 82	15 h à 18 h 30	rue R.-Rolland	
Matchs féminines	dimanche 11/4/82	9 h à 12 h 30	rue R.-Rolland	
Matchs minimes masculins	lundi 12 avril 82	9 h à 12 h 30	rue R.-Rolland	
Matchs séniors	lundi 12 avril 82	14 h 30 à 18 h 30	rue R.-Rolland	

Association sportive, Victor-Hugo - section tir.

Activités	Jour	Horaire précis	Lieu	Observations
Tir au œufs. (manifestation traditionnelle) Ouvert à tous.	10 et 11 avril	samedi : 14 h - 17 h, dimanche : 10 h - 12 h 30	A.S.V.H. Croix	
Secteur de Roubaix	17 et 18 avril	9 h 30 - 12 h 30	Paul-Bert, Roubaix	5 ^e tour 5,5 m. finale
Remise des coupes du challenge A.S.V.H. 81-82	15 mai	Après-midi vers 15 h	Local A.S.V.H. Tir	

Amicale des retraités des Trois-Suisse, siège : 8, contour Saint-Martin, Croix.

Activités	Jour	Horaire précis	Lieu	Observations
Excursion	mardi 25/5/82			pas fixé
Réunion	mercredi 23/6/82	14 h à 18 h	salle Bis	
Excursion	mardi 29/6/82			pas fixé
Excursion	mardi 7/9/82			pas fixé
Réunion	mercredi 29/9/82	14 h à 18 h	salle Bis	
Banquet	mardi 7/12/82	12 h à 18 h	salle des fêtes	

Iris club de Croix - section lutte, siège : école Jean-Zay, rue des Ogiers, Croix.

Activités	Jour	Horaire précis	Lieu	Observations
Trophée Vanherpe (Gréco-Romaine)	dimanche 18 avril 82			
Stages espoirs	24 et 25 avril 82			Tourcoing
Championnat régional benjamins Gréco-Romaine	24 avril 82			Wattignies (C.R.E.P.S.)
Interrégionaux minimes	17 et 18 avril 82			Roubaix
Coupe des Flandres des clubs	2 mai 82			Clermont-Ferrand
Championnat de France - espoirs	7/8/9 mai 82			
Grand prix de Paris	15 et 16 mai 82			Paris

enquête...



A CROIX,

un sondage de portée nationale...

- 1 Français sur 13 accepte d'offrir son sang ?
- Les donneurs de sang sont trop peu nombreux ?
- L'on arrive parfois de justesse à couvrir les besoins des cliniques et des établissements hospitaliers ?

CELA VOUS PARAÎT-IL NORMAL ?

SEULE « VILLE-TEST », en France, à procéder à une enquête de ce genre et de cette envergure, Croix aidera à répondre aux questions qui se posent à ce sujet et contribuera à apporter les remèdes qui s'imposent, par une propagande mieux adaptée. Croisiennes et Croisiens (adultes) sont invités à répondre avec la plus grande franchise, et le sérieux qui les caractérise, au questionnaire qui se trouve au bas de cette page (à détacher suivant le pointillé et faire parvenir aux adresses ci-après).

Où déposer vos bulletins-réponses ?

- Au standard de la mairie.
- Au secrétariat de « La Maison pour Tous ».
- Au siège de l'Amicale des Donneurs de Sang de Croix : 6/3, allée Nadaud (2 Moulins).
- Chez :
 - Mme Dutrieu, 11, place Charcot à Croix.
 - Mme Masquelier, 45, rue Paul-Bert à Croix.
 - M. Junker, 14, avenue Robert-Schuman à Croix.

Le présent sondage est réalisé sous les auspices :

de la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles, de la Municipalité croisienne, du Centre régional de Transfusion Sanguine de Lille, des Associations Régionales et Union départementale du Nord des Groupements de Donneurs de Sang Bénévoles, de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix.

POURQUOI ?



QUELLES SONT, D'APRÈS-VOUS, LES RAISONS DE LA FAIBLE PARTICIPATION DES ADULTES AU DON DU SANG ?

- Mettez un chiffre de 1 à 10 dans l'ordre d'importance des raisons que vous estimez être la cause des nombreuses abstentions au don du sang.

(à détacher suivant le pointillé et à envoyer ou déposer (à l'une des adresses ci-dessus) avant le 8 mai 1982)

- P**
- Peur de la piqûre.
 - Crainte de la vue du sang.
 - Déplacement et temps perdu.
 - Indifférence ou égoïsme.
 - Organisation et accueil trop « administratifs ».
 - Manque d'information et de propagande.
 - Raison médicale.
 - Crainte d'être obligé(e) de continuer de donner.
 - Crainte d'une diminution de vitalité.
 - Raisons diverses (citer lesquelles).

FACULTATIF (mais très souhaitable) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Age :

Avez-vous déjà donné le sang :

Pour tous renseignements, appeler le 70.02.49, de 18 h 30 à 19 h 30

N.B. - Les bulletins-réponses (1 par adulte) donneront lieu à un tirage au sort. De nombreuses places pour le prochain tournoi de l'IRIS seront remises aux gagnants.